

Rapport d'activités 2022

Criminalité, des chiffres en hausse

Comment le Service Prévention fait augmenter les statistiques

Et demain?

Des panneaux photovoltaïques pour gagner notre indépendance énergétique

Portes ouvertes

REVIVEZ NOS 20 ANS

20 accidents de travail

11 policiers blessés lors d'interventions



ÉDITEUR RESPONSABLE:
PIERRE HUART, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE POLICE
ZONE DE POLICE NIVELLES-GENAPPE
CHAUSSÉE DE CHARLEROI 71
1400 NIVELLES
BELGIQUE
AVRIL 2023

04

Des portes ouvertes à Nivelles et à Genappe pour célébrer notre 20ème anniversaire.



22

Criminalité
Des hausses qui s'expliquent par des vagues de faits et notre présence sur le terrain.



08

Moniteur de sécurité
Quand le citoyen se positionne sur sa sécurité au travers d'un questionnaire..



42

Insécurité routière
Une policière de plus pour toujours plus de contrôles sur nos routes.

Sommaire

- 03 Le mot des autorités
- 04 Nos portes ouvertes
- 08 Moniteur de sécurité
- 12 Notre personnel
- 13 Budget
- 15 Une zone à la pointe
- 16 Notre zone en chiffres
- 17 Prestations
- 22 Criminalité
- 30 Nos actions
 - 30 Insécurité urbaine
 - 37 Vols
 - 42 Insécurité routière
 - 50 Mais aussi...
- 52 Qualité des services
- 53 Et demain?

LE MOT DES AUTORITÉS

Depuis que nous publions nos rapports d'activités (c'est le 15ème !), nous espérons présenter une situation "normale". Pourtant le présent rapport ne comblera à nouveau pas cette envie. En effet, au sortir de la pandémie et en pleine crise ukrainienne, nos policiers ont à nouveau dû faire preuve de résilience pour montrer le meilleur d'eux-mêmes à notre population.

C'est avec plaisir que nous constatons que le management actuel de la zone pousse chaque membre de la zone, policier ou civil, à développer ses talents. Naissent dès lors des projets, hautement profitables à la sécurité de nos citoyens tout en assurant la sécurité et le bien-être de notre personnel. Une situation "gagnant-gagnant", au final, qui découle de notre vision « Valoriser les talents, l'innovation et l'ouverture afin de garantir une réponse pour chaque citoyen. »

Le Moniteur de Sécurité 2021, dont nous publions dans le présent une synthèse des résultats, illustre à merveille ce succès puisque 73% des citoyens de Nivelles et de Genappe se disent satisfaits de l'attitude des policiers à leur égard. Il nous faudra par contre améliorer notre visibilité pour répondre aux attentes des citoyens. Raison pour laquelle, en 2022, nous avons augmenté le cadre de notre Service Roulage et entièrement repensé le fonctionnement du Service Prévention. Les premiers résultats sont positifs puisque ce dernier fait, presque à lui seul, augmenter les statistiques en matière de criminalité (si nous sommes présents sur le terrain, nous constatons par conséquent plus de faits).

Toujours plus de bleus dans les rues, nous vous l'avons promis, nous l'avons fait. Et la sécurité sur notre territoire en est la première bénéficiaire.



NOS DOUBLES PORTES OUVERTES

En 2022, notre zone de police fêtait ses 20 ans d'existence. Pour célébrer dignement cet anniversaire, nous avons décidé d'organiser non pas une, mais deux journées portes ouvertes, une en avril sur le territoire de Nivelles, dans notre commissariat central, où sont basés la plupart de nos membres du personnel, l'autre, en septembre, sur l'Espace 2000 de Genappe, où se trouve notre commissariat local et ses agents de quartier.



Pour comprendre pourquoi nous avons soufflé nos 20 bougies en 2022, il faut faire un rapide retour sur l'histoire de la Police belge. Comme vous le savez, notre plat pays prend son indépendance en 1830. C'est là que nous transformons la Maréchaussée du règne des Pays-Bas en notre Gendarmerie et les Polices Municipales en

Polices Communales. Plus tard naîtra la Police des Parquets.

Durant de nombreuses décennies, la Belgique a donc vu coexister en son sein trois services de police réguliers distincts : les corps de police communaux (au nombre de 589), compétents sur le territoire de la commune et principalement en charge de la fonction de police de base; la gendarmerie, police «nationale» chargée des missions de police administrative et judiciaire sur l'ensemble du territoire (mais aussi de missions militaires qu'elle exercera jusqu'en 1992, date de sa démilitarisation) et la police judiciaire près des parquets, cette dernière effectuant exclusivement des missions de police judiciaire pour le compte du ministère de la Justice. Ceci sans compter les nombreux corps de police



spéciaux dont le plus connu était sans doute la Police des Chemins de Fer.

L'idée d'un remaniement des structures policières belges remonte principalement au cours des années 80, décennie marquée par un enchaînement d'événements tragiques tels que le drame du Heysel, les tueries du Brabant ou la série d'attentats perpétrés par les Cellules communistes combattantes. Face à ces problèmes de grande envergure, toute une série de mesures furent mises en place, pour tenter de faire face aux dysfonctionnements et à la dispersion des services de police de l'époque.

L'affaire Dutroux dans son ensemble peut toutefois être considérée comme le détonateur principal d'une volonté de réformer en profondeur l'appareil policier. L'évasion de Marc Dutroux en avril 1998 constitua l'élément déterminant de la concrétisation de cette volonté. Suite aux accords Octopus, convenus au lendemain de cet incident, prit naissance le projet de fonder une police intégrée, structurée à deux niveaux (un local et un fédéral), permettant idéalement de mettre fin à ce qu'on





avait alors pu appeler la « guerre des polices ». La loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux a, dès lors, profondément modifié le paysage policier belge.

C'est ainsi que 4 ans plus tard naissaient les zones de police, dont la nôtre, la zone de police Nivelles-Genappe. A l'arrivée du chef de corps (autrement appelé "chef de zone"), le commissaire divisionnaire Neyman, dans la zone, le 2 janvier 2002, celle-ci comprenait encore les polices communales de Nivelles et de Genappe ainsi que les brigades de gendarmerie de ces deux entités. Chaque corps était toujours dirigé par ses propres responsables qui se concertaient au sein d'un comité de direction. Il a donc fallu créer un nouvel organigramme commun afin d'intégrer les deux corps pour n'en composer qu'un.

20 ans plus tard, notre organigramme a bien changé, de même que notre management. Nous avons donc voulu montrer à notre population tous les services que nous lui offrons aujourd'hui ainsi que ceux de nos partenaires. C'est ainsi que nous avons organisé deux journées portes ouvertes.

À Nivelles, le fil conducteur de la visite était un jeu pour enfants baptisé MonoPolice. Les visiteurs devaient se rendre de stand en stand pour récolter un cachet. Une fois le jeu complété, les enfants recevaient un petit sac de gadgets souvenirs.

Concrètement, le visiteur avait le loisir d'assister à une démonstration de tir dans notre centre d'entraînement. C'est là aussi que se trouvaient exposées des armes que nous utilisons en service ainsi que certaines saisies.





Derrière notre centre d'entraînement avaient lieu des démonstrations canines. L'obéissance et l'agilité de nos chiens ont épaté le public. Dans le garage se déroulait une série de démonstrations de nos tactiques et techniques d'intervention par nos moniteurs en maîtrise de la violence. Il s'agissait de montrer aux spectateurs comment nos policiers font l'usage de la contrainte lors d'une intervention difficile. Sur notre parking, en plus des traditionnelles voiture tonneau, crashtest, cavalerie et arroseuse, des activités telles qu'un parcours alcovision, un photomaton "déguisé" en policier, des châteaux gonflables, la création de badges, une piste d'habileté pour enfants et une perquisition étaient organisées. Des stands statiques étaient également présentés : exposition de véhicules, nouvelles technologies, stupéfiants, prévention contre les vols, musée d'objets et uniformes policiers et de gendarmerie dans notre complexe cellulaire. Nos partenaires étaient aussi venus présenter leurs services : la Croix-Rouge, les Douanes et Accises, le service Taxes du SPW, la SPA Charleroi, Cosy Cats, Un toit pour eux, une scène de crime par le service Laboratoire de la Police

Fédérale du Brabant wallon. Enfin, à l'intérieur du commissariat, dans notre réfectoire, se déroulaient deux séries de conférences : une sur le recrutement et l'autre sur des thèmes dédiés aux victimes (harcèlement, escroqueries, violences entre partenaires, accidents de la route).

À Genappe, les portes ouvertes se sont voulues plus minimalistes mais non de moindre qualité. Les démonstrations canines et de techniques d'intervention étaient organisées pour le plus grand plaisir des visiteurs, de même que les conférences sur le recrutement. Au niveau des activités, en plus des châteaux gonflables, un stand de fouille de bonbons pour enfants et de création de badges se tenaient dans le parking de l'Espace 2000, de même qu'un parcours alcovision et un stand de perquisitions pour adultes. Le visiteur pouvait aussi voir une exposition de véhicules et d'armes, notre Service d'Assistance Policière aux Victimes, une présentation des nouvelles technologies, des stupéfiants et un stand de prévention contre les vols. Sans oublier la présence de certains de nos partenaires : la cavalerie, les petits conseillers de police, l'AMO Tempo, une exposition d'objets et d'uniformes Police et Gendarmerie et l'arroseuse. Le tout dans une ambiance musicale menée par Ultrason, comme aux portes ouvertes de Nivelles.

Si nous sommes heureux du vif succès remporté par nos portes ouvertes, le budget et le travail engendrés par celles-ci nous maintiennent dans l'idée de les organiser tous les 5 ans. Rendez-vous donc en 2027 pour voir ce que nous vous réservons.

MONITEUR DE SÉCURITÉ

Analyse d'un questionnaire envoyé aux citoyens de Nivelles et de Genappe



À l'automne 2021, une grande enquête nationale appelée moniteur de sécurité était envoyée aux ménages de Nivelles et de Genappe, et plus particulièrement à ses habitants âgés de plus de 15 ans. Son but était de connaître leur sentiment sur plusieurs items afin de fournir des indicateurs en vue d'élaborer notre politique de sécurité.

381 personnes ont répondu à la sollicitation. Parmi celles-ci, il y avait 52% de femmes et 48% d'hommes, répartis en 65,5% de Nivellois et 34,5% de Genappiens. Les aclots étant les plus nombreux en termes de population, la distribution des habitants dans le sondage est équitable.

Plusieurs catégories composaient ce questionnaire, à savoir, les problèmes de quartier, le sentiment d'insécurité, la victimisation et les plaintes, la prévention et les offres de service, et, enfin, les tâches et appréciation des services de police.

Problèmes de quartier

Dans cette première catégorie, les citoyens étaient amenés à se positionner sur les problématiques de leur quartier. Quatre sous-catégories y étaient renseignées : les cambriolages et vols, la circulation, les nuisances sonores, le social et l'environnement.

Tous les items présents ont récolté des avis positifs. Les répondants n'estimant pas que les faits énumérés dans le questionnaire étaient un problème. Ils étaient pourtant nombreux : vols de vélos et trottinettes électriques, vols de voiture, vols à la tire, accidents de circulation, nuisances liées aux poids lourds, nuisances causées par le trafic, les voisins, trafic de drogue en rue, animaux non-tenus en laisse, dépôts clandestins, etc.

Le seul item ayant obtenu une majorité d'avis négatifs concerne la vitesse inadaptée. En effet, ils sont 70% à estimer que les véhicules roulent trop vite dans leur rue, source d'insécurité à leurs yeux.

Notons toutefois que certains items ont récolté des avis mitigés, c'est notamment le cas pour les cambriolages où seuls 53% estiment que ce n'est pas un problème dans leur quartier, le stationnement gênant où 55% pensent la même chose et enfin, la conduite agressive où 48,5% des répondants indique qu'elle est problématique dans leur quartier.



Sentiment d'insécurité



Nous pouvons nous réjouir du fait que 60% des répondants se sentent rarement en insécurité. Par contre, il est important de noter que 100% des citoyens estimant vivre dans un quartier mal soigné se sentent en insécurité. Pour la moitié des répondants se sentant en insécurité, c'est le comportement des usagers de la route qui est en cause.

Enfin, notons que 50% des Nivellois et des Genappiens évitent d'ouvrir la porte à des inconnus, les plus méfiants sont par ailleurs, les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes entre 15 et 24 ans.



Victimisation et plainte

Ici, le citoyen n'était invité à répondre que s'il avait déjà été victime d'un délit proposé par le questionnaire (vol, cambriolage, discrimination, violence, etc.). Ce sont l'hameçonnage (41%) et les escroqueries via internet (36%) qui tiennent le haut du classement. Les autres faits n'arrivent pas à des pourcentages significatifs, qu'ils aient eu lieu dans la zone de police de résidence ou en dehors.

Suite à ce délit, il était demandé aux répondants d'indiquer s'ils avaient déposé une plainte. Il s'avère que ce n'est pas le cas à chaque fait. Néanmoins, dans le cadre de

vol (sans usage de violence), toutes les victimes ont déposé une plainte. Les plaignants sont également plus enclins à déclarer un cambriolage (92%).

Notons que 66,5% des victimes de violences psychologiques dans la sphère familiale vont voir un service de Police, 57% dans le cas de vols avec violences, 55% pour des faits de violence physique hors sphère familiale et 52,5% pour des faits de violence physique dans la sphère familiale.

Il est important de souligner que certains faits ont reçu 100% de réponses négatives, ils n'ont donc jamais été déclaré par les victimes : discrimination en raison du genre/sexe (12), en raison de l'origine/de la nationalité (8), en raison de l'orientation sexuelle (1), violence de la part de la police (7), violence sexuelle hors sphère familiale (2). Le nombre de répondants étant trop faible, ces chiffres sont jugés peu pertinents. Une tendance se dégage néanmoins en termes de discriminations.

Quant aux raisons de ne pas déposer une plainte, aucune réponse n'a obtenu plus de 50%. Il est cependant intéressant de souligner que 42% des répondants estiment que cela ne servait à rien, notamment dans le cadre de vols de vélos (71%) et de discrimination (63%).

Enfin, 82,5% des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de l'accueil au bureau de Police. 65% se disent satisfaits ou très satisfaits de notre Service d'Assistance Policière aux Victimes.

Prévention et offre de services

Notre service le plus connu est la surveillance des habitations pendant une absence. 57% des répondants le connaissent sans l'avoir utilisé. Il en va de même pour l'assistance policière aux victimes (55%) et la médiation entre voisins (51%). Notons que 46% des répondants savent que nous faisons de la prévention contre les cambriolages sans l'avoir utilisé. 12% seulement ont déjà eu recours à ce service.

Le service le moins connu est l'accord de collaboration entre les citoyens et la police (Partenariat Local de Prévention) qui récolte 68%. Enfin, 65% ignorent qu'ils peuvent déposer plainte via police on web et 50% ne connaissent pas non plus le marquage des remorques et vélos.



Les tâches et l'appréciation des services de Police

Sans connaître les tâches d'un policier, les citoyens estiment qu'il est très important que nos services s'occupent des faits suivants : vols avec menaces et/ou violence, trafic de drogues, intimidation à caractère sexuel, cambriolages, violence au sein de la famille, contrôle alcool et drogue au volant, vol de voiture.

A noter que les autres faits ont récoltés des avis « important » mais pas « très important ». Nous ne les citerons pas tous ici.

En ce qui concerne la satisfaction, 73% des répondants se disent (très) satisfaits de l'attitude et du comportement des policiers à l'égard de la population. 65,5% estiment que le travail effectué, de manière générale, par la zone, est très bon. Par contre, la présence en rue récolte moins d'avis positifs puisque 28% sont insatisfaits et 39% ne sont ni satisfaits, ni insatisfaits. Notons que le questionnaire a été envoyé en octobre 2021, soit, avant le remaniement du Service Prévention et l'augmentation du Service Roulage qui assurent plus de visibilité dans les rues.

L'exemple donné par les services de police et le fait de traiter chacun sur un même pied d'égalité récoltent des avis mitigés (environ 50%).

Enfin, 53% des répondants ne connaissent pas leur agent de quartier. En ce qui concerne les personnes ayant déjà eu un contact avec leur agent de quartier, 78% se disent (très) satisfaits.

NOTRE PERSONNEL

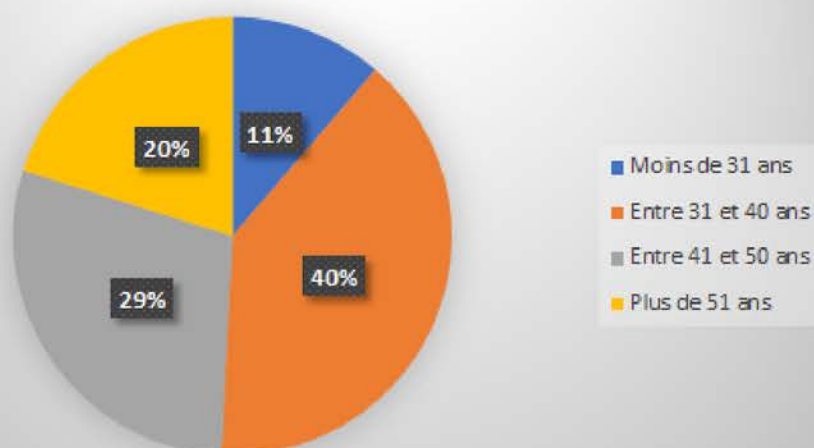
Niveau	Grades	Cadre organique	Effectif présent au 31.12.2022	Effectif présent au 31.12.2022	Cadre organique	Grades
		Policiers		Civils		
Dirigeant	Commissaire divisionnaire	2	1			
	Commissaire	6	2	5	5	Conseiller
Intermédiaire	Inspecteur principal	25	20	3	5	Consultant
Base	Inspecteur	85	82	6	10	Assistant
	Agent	6	2	3	5	Employé
Total		124	107	17	25	

Nombre total prévu	149
Nombre total présent au 31.12.2021	124

Moyenne d'âge: 42 ans

Basé sur 47 femmes et 77 hommes

Répartition des âges



UN ÉQUILIBRE DIFFICILE ENTRE FIN DE LA COVID ET DÉBUT D'UNE CRISE SUR FOND DE GUERRE

Le budget 2022 a été élaboré alors que nous n'avions pas toutes nos certitudes sur la prolongation de la Covid. Ce qui était certain par contre, c'est que l'impact de cette crise se faisait pleinement sentir, de par l'intégration du compte 2020, année Covid quasi pleine. La politique de la préservation « à tout prix » de la santé de la population avait des conséquences sur les dépenses : multiplication des patrouilles, matériel particulier, stand de tir inutilisé, ... En parallèle, le choix que notre zone avait fait de renforcer son personnel portait ses fruits. A la fin de l'année 2021, seuls 5 policiers manquaient alors que les cadres étaient complets en début 2023. Enfin, en fonctionnement et en investissement, le budget 2022 se voulait réduit pour ne répondre qu'à l'existant.

En termes de recettes, l'effort a été fait pour que les dotations communales n'augmentent pas. Mais c'était sans compter sur les 5 indexations de salaires qui allaient caractériser 2022 suite à la

guerre en Ukraine et la crise qui en a découlé. Quand 85 % des dépenses se situent dans les salaires et primes du personnel, l'impact ne peut être que considérable. En parallèle, les autorités fédérales n'ajustent que très mal ou très tardivement les dotations fédérales alors que les autorités régionales suppriment sans aucune concertation le subside pour l'assistance aux victimes, octroyé depuis la création de la zone.

Dans le fonctionnement, peu de modifications donc. Notons cependant l'effort que la zone a fait pour mettre en place ses deux journées portes ouvertes pour célébrer les 20 ans. Ce beau succès a permis de faire connaître la zone à sa population et à ses futurs policiers et Calogs mais a tout de même coûté en fonctionnement un peu plus de 10.000 euros. A cela, il convient d'ajouter les heures prestées par le personnel, multipliant facilement par 5 ce coût. Raison pour laquelle notre zone n'organise ces journées portes ouvertes que tous les 5 ans.

Nous avons également tenté de diminuer les dépenses en matière d'équipement. Malheureusement, ce pari s'est vite révélé impossible. Au mieux avons-nous pu reporter des dépenses en 2023, comme nous l'avons fait de 2021 à 2022. Mais vient un jour où l'équipement doit être complété ou remplacé, pour le bien-être et la sécurité de notre personnel.

Depuis 2022, notre zone a conclu une convention avec les deux villes afin d'entretenir le réseau caméra urbain. Il était en effet apparu évident que les administrations communales ne pouvaient plus supporter, techniquement parlant, ce domaine géré par la police. Dorénavant, les acquisitions se font au départ des Villes, selon leur propre stratégie communale, et les maintenances se font au départ de la zone de police. La convention tripartite prévoit également un respect de la vie privée des citoyens.

En termes d'investissements, notre seul effort était de s'inscrire dans une démarche verte en plaçant des panneaux photovoltaïques au commissariat central. Mais le projet s'est avéré complexe et plus onéreux que prévu. Il ne pourra donc être finalisé qu'en 2023, avec un budget augmenté.

Mi-2022, nous avons dû ajuster notre budget partiellement afin d'y inclure les nouvelles réalités induites par la crise. Pour éviter une augmentation des dotations communales, nous avons intégré en recettes le compte 2021.

Au final le montant des dépenses 2022 atteignait 12.929.976,30 €.

Les différentes indexations salariales, les augmentations des contrats de maintenance et des énergies se poursuivront en 2023. Le budget de cette nouvelle année a donc dû être revu à la hausse avec, cette fois, une augmentation conséquente des dotations communales.

Budget ordinaire:
12.929.976,30€

Budget extraordinaire:
147.000€



UNE ZONE À LA POINTE

DES CONSOMMABLES
PLUS ÉQUITABLES



Parce que nous souhaitons en faire toujours plus pour respecter l'environnement et l'être humain, nous avons récemment décidé de consommer des produits plus équitables et éthiques car ils ont le mérite de respecter le travail des petits producteurs. Pour débiter notre transition, nous avons commencé par choisir un café issu du commerce équitable. Plusieurs essais ont été fait avant de trouver celui qui convenait au goût du plus grand nombre. À raison de 35 kg de café par an, faire le choix d'un café équitable fait déjà une nette différence. Nos traditionnels spéculoos ont également été remplacés - non sans grincements de dents des habitués - par des biscuits au sucre de canne équitable et bio provenant d'une coopérative guatémaltèque.

Enfin, si nous avons demandé à notre société de nettoyage d'employer des produits écologiques, nous avons également décidé d'acheter du liquide vaisselle écologique et du savon pour les mains dont l'emballage est 100% recyclable que nous rechargeons nous-mêmes lorsqu'il est vide.

Parce qu'il n'y a pas de petits gestes, si nous sommes 120 à les faire.



PRÈS DE 100KM À VÉLO ÉLECTRIQUE

Soucieuse de favoriser la mobilité douce, notre zone disposait déjà de 5 vélos électriques utilisés par certains de nos agents de quartier de Nivelles. Avec la mise en place du Service Prévention et de son pool cycliste, acquérir de nouveaux vélos à assistance électrique devenait nécessaire pour les policiers. En effet, si ceux-ci sont des sportifs adeptes du vélo, rouler avec un ceinturon et un gilet pare-balles n'est pas une tâche facile. Leur offrir une assistance ajoutait ainsi du confort à leur qualité de travail, leur permettant de rouler plus loin et plus longtemps.

Deux nouveaux vélos à assistance électrique en leasing sont donc venus grossir le parc de véhicules de notre zone. Ils peuvent également être utilisés lors d'opérations où nos policiers doivent être en civil et se fondre dans la masse. Et la Prévention en a bien profité ! Lorsqu'ils enfourchent leur vélo, nos cyclistes parcourent près de 100km par journée de travail ! Prochain objectif, avec le grossissement du Service Prévention, en acquérir 2 autres et former le pool cycliste aux techniques de défense en utilisant le vélo. Une façon écologique d'être toujours plus proche et disponible pour le citoyen.



29.109 habitants à Nivelles
15.907 habitants à Genappe

272 arrestations administratives
320 arrestations judiciaires

275h de présence aux abords des écoles de Genappe
1.044h de présence aux abords des écoles de Nivelles

1.167 nouvelles domiciliations à Genappe
3.291 nouvelles domiciliations à Nivelles

10.982 Interventions

3.633 Apostilles (= demandes de devoirs émanant du Procureur du Roi dans le cadre d'un dossier)



NOTRE ZONE

EN CHIFFRES



50 enquêtes ouvertes par le Service Local de Recherche
301 dossiers d'Assistance Policière aux Victimes dont
107 pour violences intrafamiliales

Un total de 19.876 procès-verbaux répartis comme suit:
8.928 procès-verbaux judiciaires
(dont **3.721** subséquents = PV annexés au premier)
6.872 PV d'infractions routières
612 PV d'accidents de roulage
214 PV d'avertissement
3.250 sanctions administratives communales

Prestations

Prestations 2021	Nombre d'heures 2022	Part 2022	Part 2021	Part 2020	Part 2019
Missions opérationnelles	86.878h16	35,54%	38,76%	39,45%	37,59%
Au profit des autorités administratives de la zone (marchés, prévention, présence aux abords des écoles, patrouilles, services d'ordre, ...)	20.114h54	8,23%	9,88%	10,84%	6,92%
Au profit des autorités de police judiciaire de la zone (accueil, intervention, transferts, tribunaux, suivi des victimes, enquêtes, huissiers, ...)	65.817h17	26,92%	28,8%	28,56%	30,26%
Au profit d'entités ou autorités externes à la zone (services d'ordre hors ZP, appui latéral, etc.)	946h05	0,39%	0,08%	0,05%	0,42%
Missions non opérationnelles	87.705h13	35,87%	35,89%	35,84%	35,22%
Entraînements et formations	7.963h02	3,25%	3,38%	1,72%	2,92%
Administration (réunions, rédaction de PV, recrutement, bureau, etc.)	65.182h33	26,67%	25,06%	33,31%	30,99%
Développement et bien-être du personnel	2.276h54	0,93%	0,88%	0,63%	1,01%
Relations externes	2.571h22	1,05%	0,09%	0,18%	0,30%
Télétravail	9.711h22	3,97%	6,48%	--	--
Absences	69.857h59	28,59%	25,35%	24,71%	27,19%
Santé (maladie, visite médicale, etc.)	23.698h38	9,7%	6,3%	6,81%	8,52%
Congé	46.098h18	18,86%	18,81%	17,83%	18,61%
Mobilité (dispense préparation examen, interview)	37h45	0,02%	0,10%	0,02%	0,02%
Syndical (grève, CCN, groupe de travail, etc.)	23h18	0,01%	0,03%	0,05%	0,04%
Covid	--	--	0,11%	--	--
Total	244.441h28	100%	100%	100%	100%

Pour comprendre ce tableau, il faut savoir deux choses, d'abord, qu'il compare l'ensemble des heures prestées en 2022 à celles de 2021. Ensuite, que les pourcentages indiquent la part que représente chaque catégorie par rapport à toutes les prestations exécutées par l'ensemble des membres du personnel, opérationnel ou administratif, absences comprises.

Missions opérationnelles



Trois sous-catégories se distinguent dans les missions opérationnelles : celles au profit des autorités administratives, judiciaires ou externes.

Attardons-nous d'abord à celles au profit des autorités administratives de la zone, à savoir, les bourgmestres. Elles représentent 23% des missions opérationnelles. On y retrouve les patrouilles effectuées par nos services Prévention et Roulage mais aussi le travail de nos agents de quartier. Leur présence aux abords des écoles, aux marchés de Noël ou du samedi, les contrôles d'alcoolémie et de vitesse, les contacts avec la population, les visites d'insalubrité, l'encadrement des événements à Nivelles et à Genappe, ...

Cette part a diminué de 1,6%, environ 3.500h, par rapport à 2021. Ceci s'explique notamment par des absences de longue durée de plusieurs agents de quartier pour grossesse, congé de maternité, opération et longue maladie. Mais aussi par un accident de travail d'un membre du Service Roulage ayant entraîné 143 jours d'incapacité de travail, et deux longues formations qui ont permis à deux de nos policiers de devenir motards.



En ce qui concerne les heures consacrées au profit des autorités judiciaires, elles représentent près de 76% des missions opérationnelles. Elles reprennent les enquêtes, les interventions, l'assistance aux victimes, les plaintes prises par notre Service Accueil, les présentations devant les tribunaux, transferts de détenus, appui aux huissiers, etc. Celles-ci ont diminué de près de 2%, soit environ 3.500h par rapport à 2021. Ceci peut notamment s'expliquer par l'accident de travail de très longue durée d'un membre du Service d'Intervention et de Sécurisation (230 jours) qui n'a pas été remplacé et de formations de plusieurs enquêteurs du Service Local de Recherche qui, pendant qu'ils y étaient, n'ont pas pu travailler sur leurs dossiers. Plusieurs membres de notre Service d'Intervention et de Sécurisation sont également devenus papas et l'un d'eux a également demandé un congé parental, faisant ainsi chuter les heures de prestations sur le terrain.

En outre, il est à noter que la préparation de nos portes ouvertes a demandé des efforts de la part de tous les membres du personnel, administratif et opérationnel, diminuant ainsi le nombre d'heures consacrées à leurs missions de base pour offrir à la population un accueil dont elle se souviendrait.

Enfin, les heures au profit d'entités ou d'autorités externes, tels que nos renforts sur des événements nationaux ou sur les entités des autres zones de police reprennent le rythme qu'elles avaient avant la pandémie, preuve que la vie reprend son cours normal.



Missions non opérationnelles

Les missions non opérationnelles restent stables par rapport à 2021. Notons toutefois l'augmentation des heures consacrées aux relations externes (+2.300h), à savoir, l'organisation de nos deux journées portes ouvertes ainsi que les prestations lors de l'installation (montage des stands et des tentes), le démontage et les journées en elles-mêmes.

Le travail administratif a également augmenté d'un peu moins de 5.000 heures. Ceci peut s'expliquer, d'une part, par l'engagement d'une quatrième personne à la Team People Support ayant pour objectif de mettre en place des projets. Mais aussi par effet de vases communicants, par la réintégration complète des membres du personnel au bureau, et, de ce fait, par le transfert des heures prestées en télétravail vers ce pot.

En effet, nous pouvons constater une diminution de près de 6.000h des prestations en télétravail. Si celui-ci est devenu une vraie philosophie et que nous accordons à tous le droit de travailler depuis son salon, le personnel administratif semble toutefois préférer le contact social qu'il a avec ses collègues, dont certains sont devenus des amis.

Enfin, le nombre d'heures consacré aux entraînements et formations reste stable, tout comme celui dédié au développement et au bien-être du personnel.



Absences

Si les absences font un bond de 3% en 2022, cette augmentation est principalement liée à ce que nous avons regroupé dans la catégorie "santé" (33%). On y retrouve les maladies, congés de maternité et paternité, visites médicales, etc.

Plusieurs causes indépendantes de notre volonté l'expliquent. Pour commencer par les bonnes nouvelles, car il y en a, nous avons eu le plaisir, en 2022, de voir nos collègues agrandir leur famille. 8 papas et 2 mamans, prenant chacun leurs congés de maternité, de paternité et profitant d'une diminution du temps de travail dans le cadre d'un congé parental bien mérité. Nos deux collègues féminines ont également dû arrêter de travailler bien avant leur accouchement, faisant aussi monter le nombre de jours d'absence.

Ensuite, deux accidents de travail de longue durée dus à des chutes de moto. La première sur le chemin du travail, ayant entraîné plusieurs mois d'incapacité pour un membre du Service d'Intervention et de Sécurisation (230 jours) qui, à l'heure d'écrire ces lignes, n'a toujours pas pu reprendre le travail. Ensuite, celle d'un membre du Service Roulage en formation pour devenir motard et qui a entraîné 143 jours d'incapacité de travail.



Parallèlement à cela, nous avons malheureusement souffert du diagnostic d'une maladie dégénérative pour l'un de nos membres du personnel qui a, par ailleurs, est mise à la pension en 2023 malgré son jeune âge.

En plus d'un autre accident de moto ayant entraîné une hospitalisation, dans le privé cette fois, le reste des absences pour cause de santé sont des maladies chroniques, classiques, graves et des opérations qui ont entraîné des incapacités de travail plus ou moins longues en fonction de la gravité de celles-ci.

Rappelons toutefois que les absences pour motif de congé représentent 66% des cas, car, comme tout le monde, les membres de votre zone de police ont bien le droit de se reposer après un dur labeur.

Absentéisme

20 accidents de travail en 2022

6,39% d'absentéisme ! Un pourcentage raisonnable mais qui nous paraît énorme au regard de ces dernières années qui nous avaient habitués à des taux plus raisonnables. Un chiffre qui revient ainsi à la norme de l'année 2018 et précédentes, où l'absentéisme frôlait les 7%.

Pour le comprendre, il faut jeter un œil sur les causes de ces absences et voir si nous pouvons travailler avec les membres du personnel pour les éviter. Tout d'abord, il faut savoir que ce chiffre ne reprend pas les accidents de travail et les congés de maternité et paternité, il est donc uniquement lié à des causes de maladie privée.

En effet, en 2022, les mauvaises nouvelles se sont enchaînées : certains de nos membres du personnel ont dû subir des opérations, d'autres ont attrapé des maladies chroniques qui ont fait grimper leurs jours d'absence. Quelques maladies graves se sont aussi déclarées, expliquant de longues périodes d'absences. En outre, l'un de nos policiers a chuté lors d'une course sur circuit de moto et, enfin, le diagnostic d'une maladie dégénérative pour deux de nos collègues, dont une qui a, par ailleurs, été mise à la pension en 2023 malgré son jeune âge.

Toutes ces absences étant liées à des causes privées, aucune action de notre part ne pourrait être mise en place.

D'un autre côté, le facteur de Bradford fait un bon, lui aussi, signe qu'il y a eu plus de maladies de courtes durées qu'en 2021 puisqu'il met l'accent sur la fréquence des absences. Il revient presque au facteur calculé en 2019, avant la pandémie.

	2019	2020	2021	2022
Taux d'absentéisme	5,19%	4,85%	4,09%	6,39%
Facteur de Bradford	509	323	286	519
Nombre d'accidents de travail	18	14	9	20
Jours d'absence suite à un accident de travail	605	426	222	735

En ce qui concerne les accidents de travail, ils doublent, passant de 9 à 20. Une analyse grossière de ces chiffres nous indique qu'il y a eu 3 accidents sur le chemin du travail, 2 chutes, 1 blessé lors d'une activité sportive, 1 autre lors d'un entraînement à la maîtrise de la violence, 1 chute à moto lors d'une formation, 1 employé ayant fait un faux mouvement et, enfin, 11 policiers blessés lors d'interventions, d'agressions ou de rébellions citoyennes. Parmi ces dernières, un policier s'est tordu la cheville en voulant rattraper un chien qui courait sur le R24, mettant en danger les conducteurs mais aussi lui-même. Pour la petite histoire, il n'a donc pas réussi à le rattraper. Plusieurs d'entre eux se sont blessés en maîtrisant une personne qui s'est rebellée ou les a agressé (morsure, personne qui tombe sur le policier, fermeture violente d'une porte sur la main d'un inspecteur, etc.).

Notre Team People Support aidée des conseillères en prévention auront beau réfléchir à diminuer les risques d'accident de travail, il est difficile d'anticiper les réactions des citoyens et les accidents sur le chemin du travail. Espérons que nos collègues auront plus de chance en 2023 et que les personnes arrêtées seront plus respectueuses de nos policiers.



Criminalité

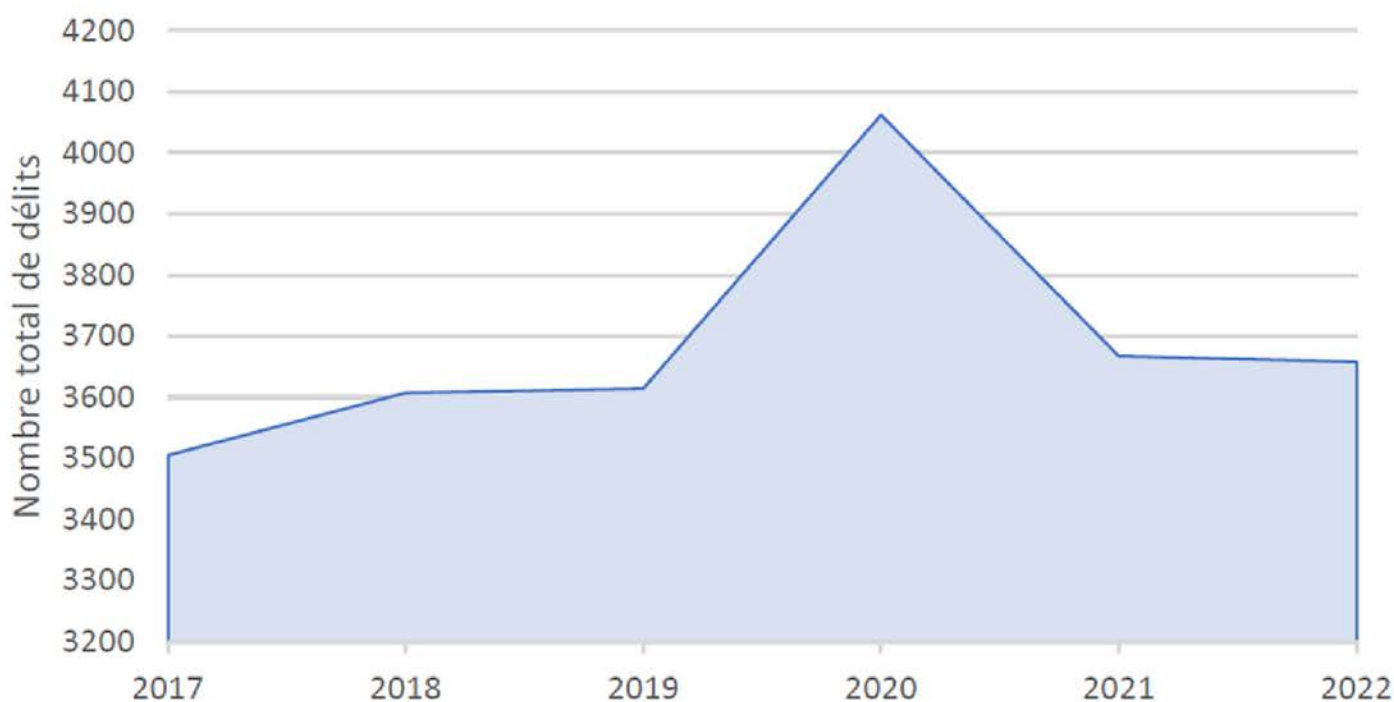
10% de délits en plus, merci
le Service Prévention!

Pour établir des statistiques en matière de criminalité, il faut se pencher sur le nombre de PV rédigés par les policiers de l'ensemble de la Belgique, pour des faits ayant eu lieu sur le territoire de Nivelles et de Genappe. Celles-ci sont reprises dans ce que l'on appelle le baromètre de la criminalité. Toutefois même si les chiffres de ce rapport datent de mars 2023, un retard dans la rédaction des procès-verbaux entraîne un trou dans les statistiques. En effet, chaque année à l'heure d'écrire le rapport d'activités, nous devons corriger les chiffres de l'année précédente pour certaines infractions. Ceci est dû au laps de temps qui s'écoule entre le moment des faits, leur dénonciation, la rédaction du procès-verbal, sa correction, sa validation et enfin, son entrée dans la base de données. Autant d'étapes qui peuvent engendrer du retard dans la comptabilisation des faits.

En 2022, le nombre de délits répertoriés dans le baromètre de la criminalité au moment d'écrire ces lignes (avril 2023) était de 3.658. Or, chaque année, nous devons ajouter 10% de plus à ce chiffre au moment de rédiger le rapport d'activités de l'année suivante. Nous pouvons donc prédire une augmentation de 10% des infractions commises sur le territoire de Nivelles et de Genappe.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total de délits	3505	3607	3614	4062	3667	3658

Les chapitres qui suivent indiqueront quels seront les domaines les plus touchés et les raisons de cette augmentation. Toutefois, celle-ci ne nous inquiète pas. En effet, même si certaines vagues de délits sont à déplorer (dégradations de véhicules, vols à l'étalage, vols dans ou sur véhicules, fraudes informatiques, ...) cette hausse s'explique également par la présence en rue de notre Service Prévention - et des équipes qu'il oriente - qui fait la chasse aux incivilités nuisant à la tranquillité publique. La présence de davantage de bleu en rue pour endiguer ces phénomènes nous permet d'envisager l'avenir sereinement en travaillant en amont.



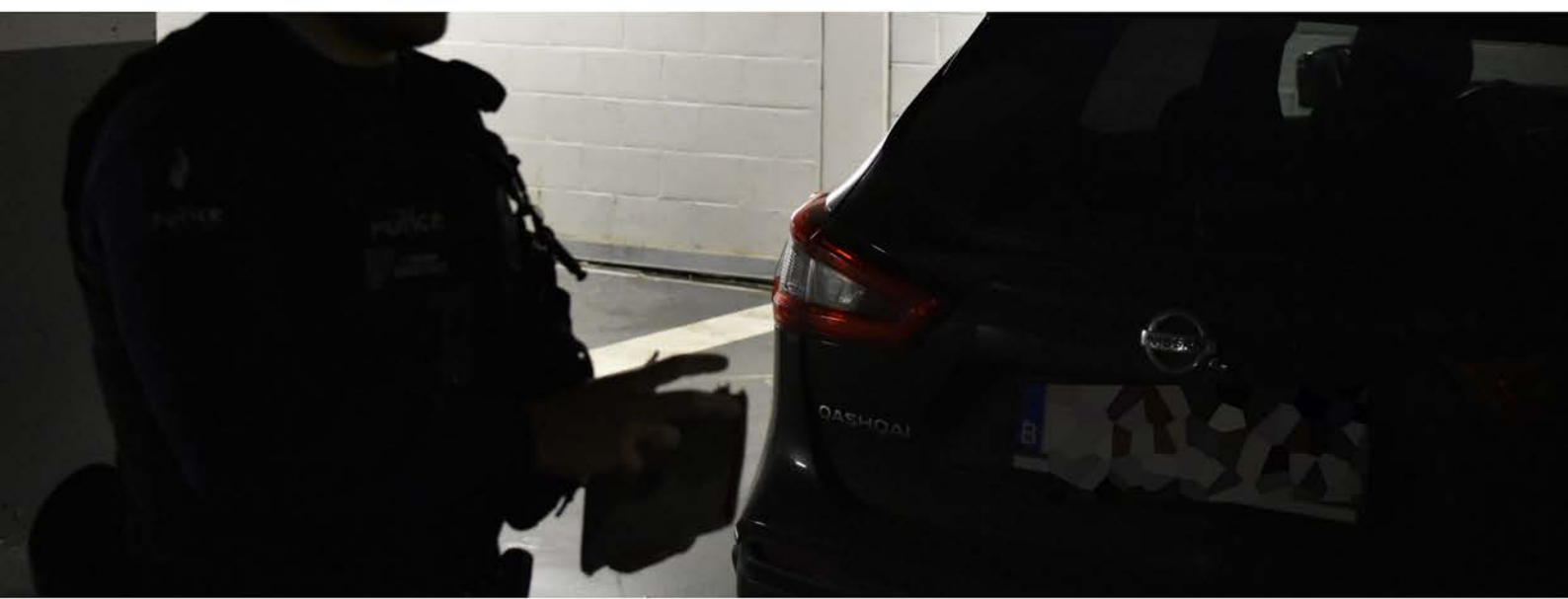
Vols

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vol de voiture	58	78	68	43	37	29
Vol dans ou sur véhicule	275	243	193	128	101	187
Vol de moto	2	5	5	2	6	3
Vol de vélo	28	42	54	34	84	49
Vol par ruse	20	35	23	13	23	10
Vol à la tire	34	51	49	38	21	33
Vol à l'arraché	16	15	14	7	6	9
Arrachage de sac à main	1	5	0	2	0	0
Extorsion	16	11	5	19	23	16

Au rayon des vols, trois augmentations sont constatées : à la tire, à l'arraché et dans ou sur véhicule. La plus forte hausse (85%) est située au niveau des vols commis à l'intérieur ou sur un véhicule. Nous pouvons l'expliquer par trois raisons. En premier lieu, une bande de squatteurs de Bruxelles qui écumait les rues de Nivelles à la recherche de véhicules non-verrouillés. Ils y entraient alors sans effraction et volaient tout ce qui leur passait sous la main. L'enquête démontrera qu'un auteur entraînait les autres à opérer ce type de vol, en leur montrant les gestes à effectuer. Comme quoi, même le métier de voleur nécessite une formation. Après enquête du "Pool Biens" du Service Local de Recherche et identifications des suspects, deux citations à comparaître ont été faites, les auteurs ne se sont jamais présentés devant le tribunal.

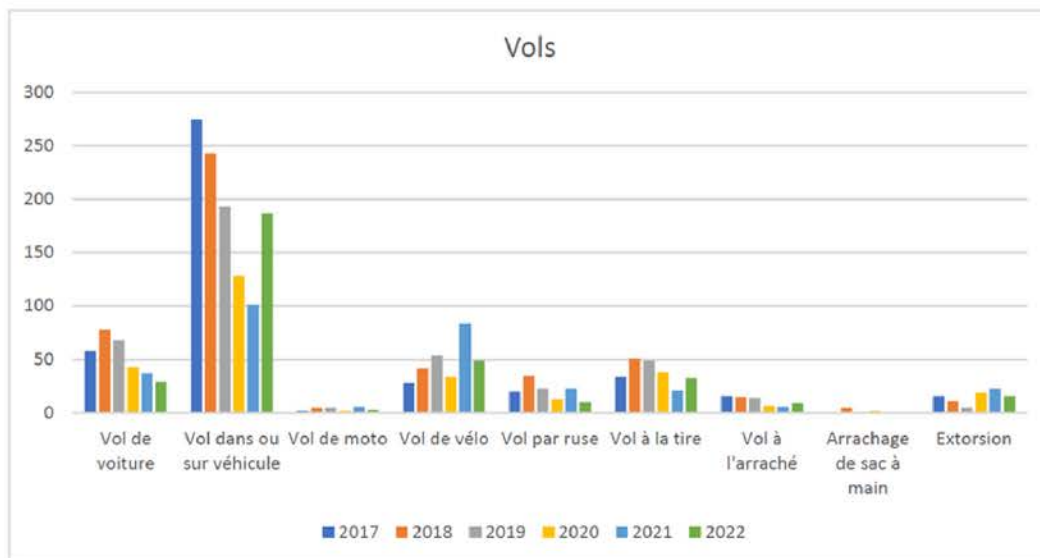
Seconde explication, un auteur bien connu de nos services utilisant le même mode opératoire, il ouvrait les portes non-verrouillées et dérobaient des portefeuilles, ordinateurs, sacs à main, etc. Identifié et multirécidiviste, il a été arrêté et bénéficie depuis le mois de juin d'un séjour tous frais payés à la prison de Nivelles.

Enfin, le parking du Shopping de Nivelles a été la cible de vols dans véhicules durant deux semaines. Les suspects utilisaient une télécommande bloquant le système de verrouillage central. Ceux-ci ont été identifiés par nos enquêteurs - grâce notamment à une bonne collaboration avec les services de gardiennage du Shopping - interpellés, entendus et en aveux. C'est maintenant à la Justice de trancher sur leur sort.





Il est interpellant de voir que deux de ces trois causes auraient pu être évitées simplement par l'action des victimes. En effet, verrouiller sa porte reste le premier moyen d'empêcher une intrusion, que ce soit dans son véhicule ou dans son habitation. D'autant plus que les assurances ne remboursent généralement pas ce type de vol puisqu'il est dû au manque de prévoyance de leur client. Une vérification est donc importante avant de quitter son véhicule, même pour deux minutes. Face à ce constat, les enquêteurs ont demandé à la Team Cap & Communication de sensibiliser les citoyens quant aux techniques de prévention contre les vols via nos réseaux sociaux.



En ce qui concerne les vols à la tire, qui augmentent de 57%, il est à signaler que 11 seulement ont été signalés dans notre zone de police. C'est dans cette catégorie que se retrouvent les pickpockets. Il est donc fort probable que les 22 autres victimes habitent en dehors de Nivelles et de Genappe et ne se soient rendu compte du vol qu'en rentrant chez elles, elles auront ensuite déposé plainte dans leur commissariat. N'ayant pas tous les éléments, il est difficile d'expliquer ces chiffres. Toutefois, le taux d'élucidation en la matière est très bas car les suspects sont difficilement identifiables puisque les victimes ne les voient pas à l'œuvre.

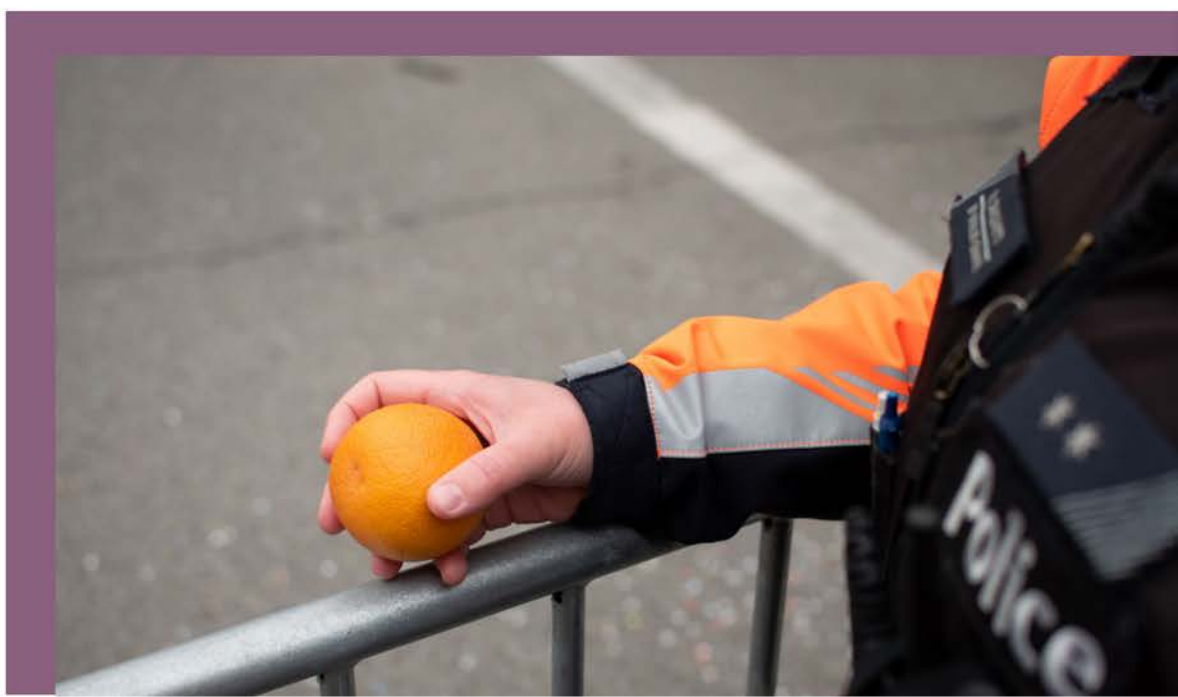
Enfin, 9 vols à l'arraché, soit, une hausse de 50%. Rappelons que ce fait signifie qu'un auteur prend quelque chose à la victime en la lui arrachant (un sac à l'épaule, un GSM dans la main, etc.). Nous n'avons pas davantage d'explications pour cette infraction, les faits ayant été commis par différents auteurs, une vague n'est pas à craindre.

Nous pouvons ensuite nous réjouir de voir le reste des vols diminuer. La plus forte baisse étant les vols par ruse (-57%). Il s'agit d'auteurs qui se font passer pour des policiers, des agents des eaux, des ouvriers, ... afin d'entrer chez la victime et de lui dérober des objets de valeur ou de l'argent. Malheureusement, cette baisse peut s'expliquer par la multidisciplinarité des auteurs qui se réinventent de jour en jour. Ces auteurs

deviendront démousseurs de toit, vendeurs de vin, voleurs de cartes bancaires, etc. Cela fera basculer les statistiques d'une infraction à l'autre. Notons que pour les deux premiers faits, les victimes ne se rendent pas toujours compte qu'elles ont été escroquées et ne portent que rarement plainte. En effet, les auteurs indiquent un prix de départ et exécutent mal le travail, prétextent avoir effectué une autre réparation et gonflent la facture finale. Les victimes sont arnaquées, pensent simplement qu'elles ont payé très cher mais en restent là, puisque, selon elles, déposer une plainte ne sert plus à rien. Un constat peut cependant être fait : lorsqu'un auteur est interpellé - ce fût le cas en 2022 grâce à une collaboration avec la zone de police de Wavre et l'identification d'un auteur par nos équipes - les mois suivants sont généralement plus calmes pour le type de modus concerné.

Les vols de vélos enregistrent une belle baisse également (-42%). La mise sous mandat d'arrêt d'un SDF ayant commis une vague de vols en 2021 y est évidemment pour beaucoup. Les statistiques de 2023 promettent pourtant une augmentation suite au nouveau phénomène de vols dans les caves d'immeubles à appartement où les vélos sont particulièrement ciblés en ce début d'année. Même constat pour les vols de voitures qui ont fait l'objet d'une épidémie en 2021 mais dont la majorité de la bande est encore en prison.

Enfin, les extorsions diminuent de 30%. Il y aurait donc moins de faits de racket. Il est pourtant possible qu'il existe un chiffre noir puisque les victimes - souvent des mineurs - n'osent pas déposer une plainte.



Violences intrafamiliales

Chiffrer le nombre de violences intrafamiliales s'avère assez difficile dans la mesure où un énorme chiffre noir existe. En effet, peu nombreuses sont les victimes qui osent déposer plainte par peur, par amour ou parce qu'elles estiment que rien ne sera fait pour les aider. Certaines resteront et subiront les coups, les injures et les viols, sans jamais déposer une plainte ou oser partir. D'autres fuiront le domicile familial, valises et enfants sous le bras, sans en parler à nos services. Il y en a pourtant d'autres qui oseront pousser la porte d'un commissariat. Chez nous, elles seront accueillies par nos collègues de l'Accueil, formés en la matière, ou par notre Service d'Assistance Policière aux Victimes qui les écoutera, les conseillera et les réorientera vers d'autres instances si cela s'avère nécessaire.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Physique	121	113	128	138	125	128
Sexuelle	4	2	4	1	7	0
Psychique	55	96	99	60	59	66
Économique	13	21	17	10	14	13
Total	193	232	248	209	205	207

Et malgré tous nos conseils de prévention et de sensibilisation, nous ne pourrions jamais forcer les victimes à déposer plainte ou à quitter leur conjoint ou conjointe. En effet, la féminisation de l'auteur est importante puisqu'il existe des femmes violentes. 15% des plaintes sur Nivelles et Genappe concernent des femmes. C'est surtout au niveau des violences psychologiques envers les descendants qu'elles se démarquent puisque dans 4 PV sur 10, l'auteur est une femme.

Précisons cependant que la catégorie "violences intrafamiliales" comptabilise non seulement les violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques dans le couple mais également envers les descendants (enfants, petits-enfants) et envers d'autres membres de la famille (parents, frères et sœurs, oncles, etc.).

En comptant le nombre de plaintes, les statistiques restent stables. On note toutefois un basculement des violences sexuelles vers les violences psychologiques. Rappelons qu'il est très difficile pour une victime de dénoncer un auteur de viol, surtout lorsqu'il s'agit d'un



conjoint ou d'un membre de la famille. Il faut aussi ajouter que l'on peut retrouver plusieurs faits dans un seul PV puisque les violences physiques s'accompagnent généralement de violences psychologiques ou autres.

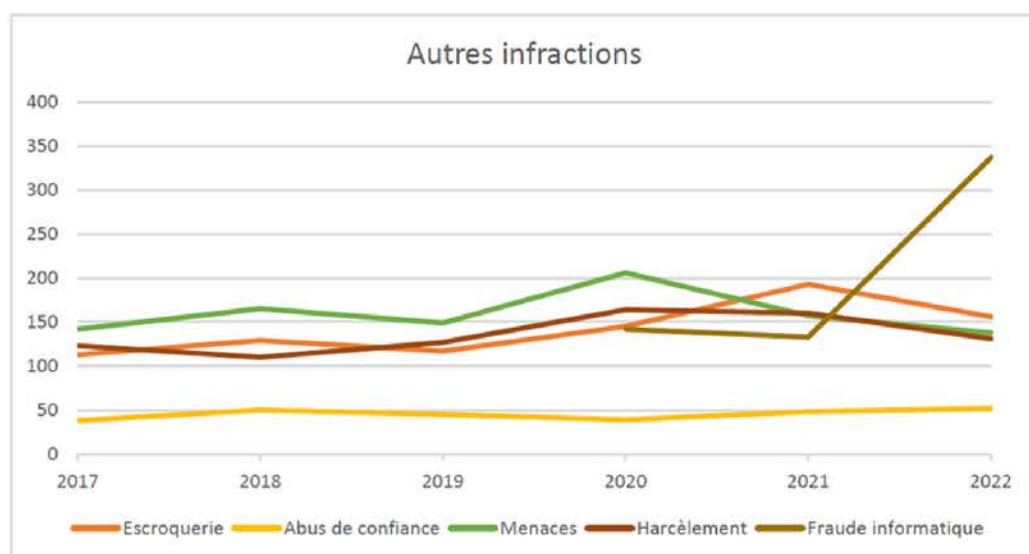
Enfin, à ces 207 procès-verbaux de violences intrafamiliales, il faut également juxtaposer 107 dossiers pris en charge par notre Service d'Assistance Policière aux Victimes dans le cadre de violences intrafamiliales. Ces 107 faits ne doivent pas s'ajouter aux 207 PV puisque certaines victimes ne déposent pas plainte et que d'autres déposent plainte sans passer par notre service spécialisé. Disons que ce sont deux statistiques qui cohabitent et ne nous éclairent que trop peu sur les violences intrafamiliales.

Autres infractions

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Escroquerie	113	129	117	145	193	156
Abus de confiance	38	50	45	39	48	52
Menaces	142	165	149	206	157	138
Harcèlement	123	110	127	164	160	131
Fraude informatique				142	133	337

Sans surprise, les fraudes informatiques font un bond de 154%. Comme cité plus haut, les auteurs de vols par ruse se réinventent et trouvent d'autres manières d'évoluer dans leur métier. Un enquêteur nous aura cité le terme d' "auteurs multidisciplinaires" pour qualifier ce type d'escroc qui tente plusieurs modes opératoires pour accéder à une même fin : soutirer de l'argent à ses victimes. En effet, si on voit que les escroqueries diminuent (on peut prévoir une baisse de 11% une fois tous les PV encodés), c'est en faveur des fraudes informatiques, plus simples et présentant moins de risques pour l'auteur.

Il est aussi à souligner une spécificité pour cette catégorie. Celle où les escrocs envoient des mails ou sms invitant les victimes à cliquer sur un lien et encoder leurs données bancaires, ou encore lorsqu'ils appellent et leur demandent de manipuler leur lecteur de carte et de leur donner les codes "Response", laissant ainsi les auteurs maîtres de leur compte en banque. Dans ces cas bien spécifiques, les suspects sont, dans la plupart des faits, à l'autre bout du monde, les services de police ont donc très peu de leviers d'actions, mis à part la sensibilisation au citoyen. On retrouvera alors dans ces statistiques-ci du lieu de résidence des victimes et non des lieux de perpétration des faits. Dans cette catégorie se retrouvent, par exemple, les utilisations frauduleuses de cartes bancaires. Chaque transaction faite par l'auteur avec une carte volée fera l'objet d'un procès-verbal. C'est ainsi que s'il a été dans 15 magasins différents, il y aura 16 PV (puisqu'il y en aura déjà eu un pour le vol de carte). Le paiement sans contact favorise ce type d'infraction puisque les voleurs n'ont même plus à s'embarasser de subtiliser le code de la carte pour pouvoir effectuer des achats.



Il est toutefois important de noter que ces fraudes informatiques restent des escroqueries et que selon la qualification du fait qu'en fera le policier, on glissera d'une infraction à l'autre, jouant ainsi les vases communicants. En effet, la qualification d'un fait dépendra de la sensibilité du policier. Une réflexion sur cette problématique a déjà été menée afin d'aboutir à une uniformité pour toute la zone de police mais sans résultat probant. De fait, de nouveaux modes opératoires étant découverts régulièrement, mettre à la page 100 policiers aussi vite que l'imagination débordante des auteurs est une tâche ardue. Soulignons que le Parquet du Procureur du Roi peut requalifier un procès-verbal à tout moment, mais que cela n'apparaîtra pas dans nos statistiques.

En outre, les abus de confiance restent stables. Ici, la différence avec les faits d'escroqueries est que la victime connaît l'auteur du vol et s'est laissé bernier car elle avait confiance en lui. Dans ce cadre, il est à noter que toutes les victimes ne déposeront pas plainte, comme c'est le cas dans les violences intrafamiliales.

Enfin, les menaces diminuent de 12%. Ici aussi, ces statistiques dépendent de la dénonciation des faits, tout comme pour le harcèlement qui diminue quant à lui de 18%. Notons que 43% des plaintes déposées dans ce cadre sont du cyberharcèlement. Les campagnes de sensibilisation de nos agents de quartier et du Pool Jeunesse-Mœurs de notre Service Local de Recherche restent donc importantes pour éviter aux jeunes de devenir victimes... ou auteurs.





NOS ACTIONS

INSÉCURITÉ URBAINE

Comme son nom l'indique, l'insécurité urbaine est tout ce qui fait que le citoyen ne se sente pas en sécurité lorsqu'il se promène dans les rues. Si ce sentiment est souvent subjectif, il nous est pourtant indispensable d'y travailler afin que petits et grands se sentent bien dans nos villes. Des jeunes qui fument des joints en bande, un rassemblement de personnes qui font de l'esclandre, un individu qui boit de l'alcool sur un banc public, ... autant de faits qui, sur papier, n'ont l'air de rien, mais qui suscitent la méfiance lorsqu'ils sont à proximité.

Ce sont les services d'Intervention et de Sécurisation, Proximité et Prévention qui assurent une présence dissuasive et répressive afin de sécuriser les villes de Nivelles et de Genappe. Ils font également remonter les informations reçues lors des contacts avec les citoyens.

Pour les faits les plus graves ou qui nécessitent des devoirs d'enquête, c'est le "Pool Personnes" du Service Local de Recherche qui s'occupe des suites ou initie des dossiers sur base des informations recueillies dans le cadre de leurs investigations. Il se nomme ainsi car il travaille également sur les faits liés directement à l'intégrité des personnes. Les quatre enquêteurs qui le composent traitent les phénomènes émergents (vente de stupéfiants dans le centre-ville, par exemple), les faits de violences, récurrents et/ou sur demande du Magistrat.

Intégrité de la personne

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coups et/ou blessures (total)	301	306	322	316	321	335
Dont violence physique dans l'espace public	165	179	173	157	183	188
Ivresse publique	213	166	192	171	147	177
Meurtre et assassinat	3	4	4	2	5	0

Les coups et/ou blessures semblent augmenter de 4%. Toutefois, l'expérience nous démontre que la totalité des faits n'est pas remontée dans la base de données. En effet, chaque année à l'heure d'écrire le rapport d'activités, nous devons corriger les chiffres de l'année précédente en la matière. Ceci est dû au laps de temps qui s'écoule entre le moment des faits, leur dénonciation, la rédaction des procès-verbaux, leur correction, validation et enfin, leur entrée dans la base de données. Autant d'étapes qui peuvent engendrer du retard dans la comptabilisation des faits. Si toutes les infractions ne sont pas concernées par cette modification, les coups et/ou blessures le sont. Une augmentation d'environ 16% est à donc prévoir.

Dans cette catégorie, on retrouvera tous les faits où des coups sont donnés ou échangés (violences intrafamiliales physiques, violences physiques dans l'espace public, ...). En ce qui concerne la violence physique dans l'espace public, sous-catégorie de la précédente, on peut prédire qu'elle aura augmenté de 12%. Ce chiffre cache pourtant un chiffre noir, car toutes les agressions ne sont pas dénoncées. Ce que l'on sait sur ce qui nous est effectivement rapporté, c'est qu'il y a des règlements de comptes entre jeunes aux alentours de la gare de Nivelles et de certaines écoles secondaires adolotes. Ces adolescents sont généralement issus d'autres villes telles que Bruxelles ou Charleroi et viennent étudier à Nivelles, où ils s'adonnent parfois à un trafic de stupéfiants entraînant des règlements de comptes en cas de non-paiement, de dénonciation ou encore de litiges "commerciaux".

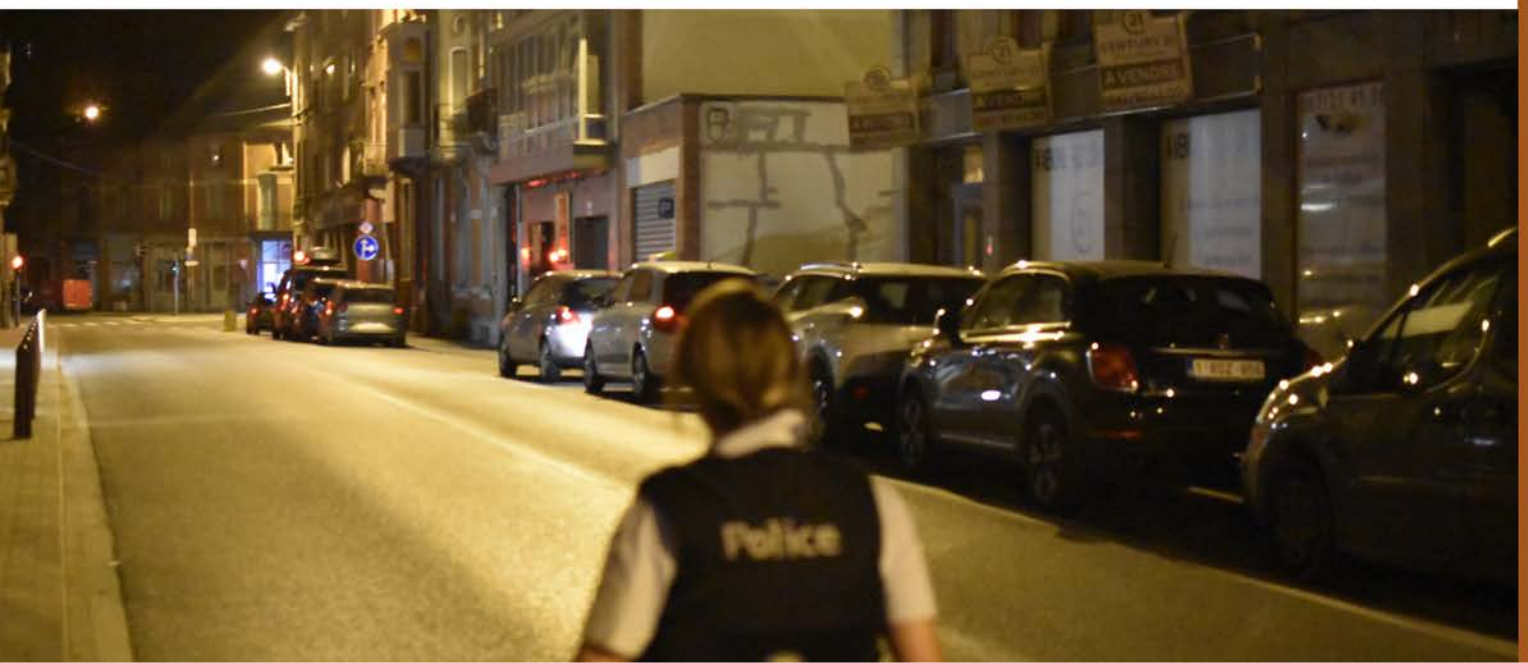
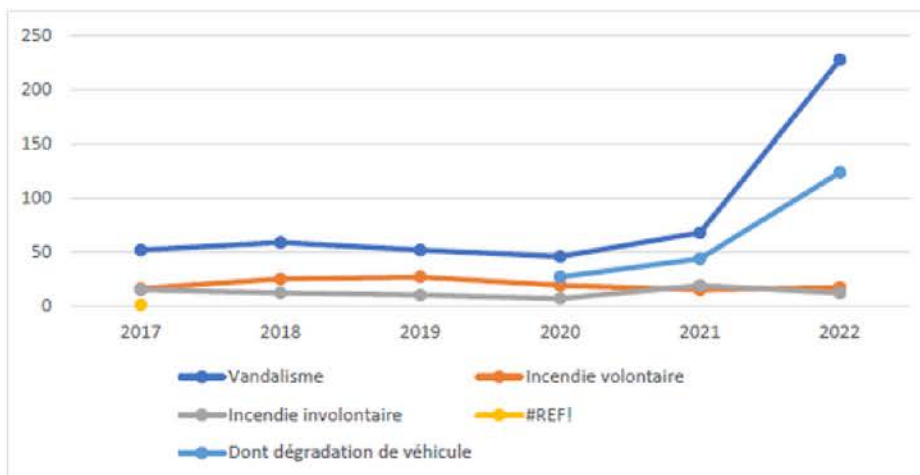
Si les chiffres de l'ivresse publique augmentent de 20%, cela est en grosse partie dû à la naissance de notre Service Prévention qui mène de nombreuses patrouilles et interpelle les personnes consommant de l'alcool sur la voie publique. Il oriente mieux les équipes de terrain et incite à sanctionner les comportements inciviques. Mais cette augmentation s'explique également par un grand habitué de notre cellule de dégrisement qui y a fait des séjours réguliers pour ivresse publique.



Dégradation de la propriété

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vandalisme	52	59	52	46	68	228
Dont dégradation de véhicule				27	44	124
Incendie volontaire	16	25	27	19	15	17
Incendie involontaire	15	12	10	7	19	12

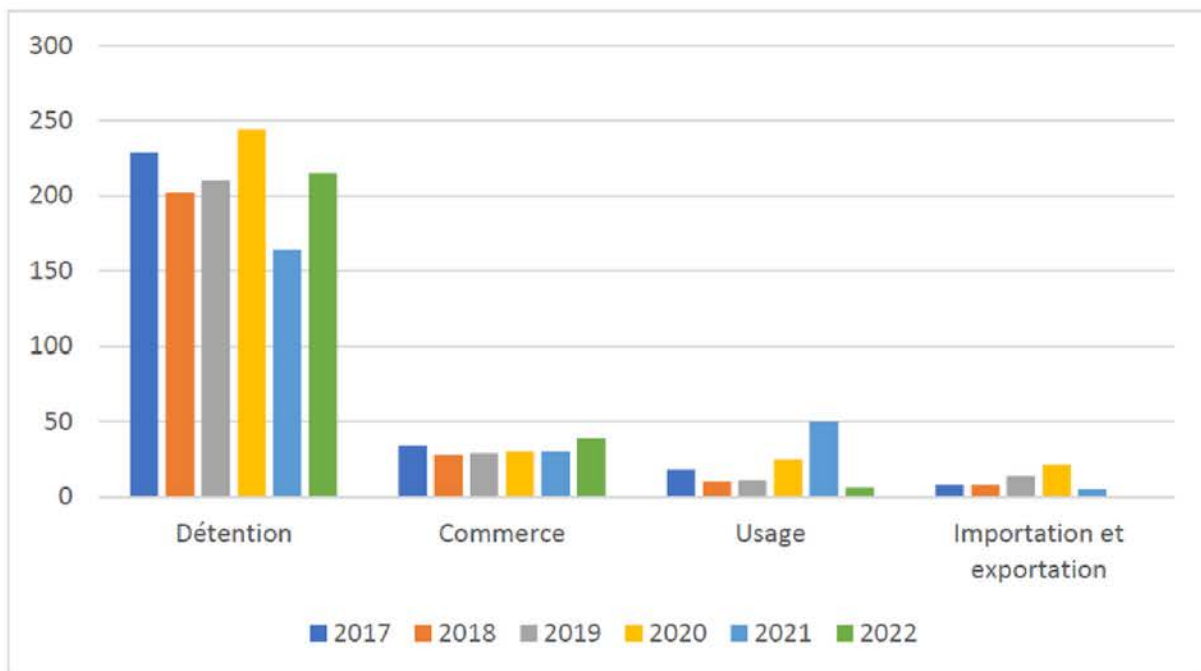
Le vandalisme fait un énorme bond de 235%. Ceci s'explique par une vague de dégradations de véhicules dans le centre-ville de Nivelles survenue juste après notre grosse opération visant à arrêter le trafic de stupéfiants à ce même endroit. Durant 15 jours, les véhicules stationnés dans les rues descendant de la gare au centre-ville de Nivelles ont été vandalisés. Si nous avons pu croire que les deux faits étaient liés, en réalité, ils ne l'étaient pas. En effet, il s'agissait de deux jeunes hommes qui n'étaient pas de Nivelles et qui s'amusaient à grimper sur le toit des voitures en sautant d'un capot à l'autre, terminant leur course sur la Grand'Place de Nivelles où ils jetaient les chaises des terrasses de café. Ils ont été interpellés et privés de liberté avant d'être relâchés. C'est maintenant à la Justice de décider de leur sort. Les incendies volontaires, quant à eux, restent stables, tandis que les incendies involontaires diminuent de 37%.



Stupéfiants

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Détention	229	202	210	244	164	215
Commerce	34	28	29	30	30	39
Usage	18	10	11	25	50	6
Importation et exportation	8	8	14	21	5	0

Ce qui saute aux yeux en voyant le tableau, c'est la détention de stupéfiants. Si cette augmentation de 31% peut laisser le citoyen craindre pour nos belles rues brabançonnaises, il s'explique pourtant par notre plus grande présence en rue. Encore une fois, c'est le Service Prévention qui fait augmenter les statistiques. Au plus proche du citoyen, en civil ou en uniforme, à vélo ou à pied, les policiers orientés par ce service sont à l'affût des petites incivilités qui nuisent à la tranquillité des promeneurs. Étant davantage présent en rue et aux endroits où les consommateurs de stupéfiants et d'alcool se regroupent, il est tout à fait normal de voir le nombre de procès-verbaux pour détention de stupéfiants augmenter, faisant ainsi diminuer le chiffre noir en la matière, même s'il continuera d'exister.



En ce qui concerne le commerce, il augmente de 30%. Notre dernière opération visant à éradiquer le trafic de stupéfiants dans le centre-ville de Nivelles (voir article) aurait pu nous laisser croire que cet item augmenterait fortement puisque ce dossier à lui seul aura nécessité la rédaction de 273 PV. L'explication peut paraître un peu technique, mais, en réalité, ces 273 PV sont des subséquents qui se retrouvent dans un seul gros dossier. Un peu à l'image d'annexes qui sont ajoutées à un document. Le baromètre ne compte que les PV initiaux, ignorant ainsi tout le travail de l'ombre qui est fait par les enquêteurs. Raison pour laquelle cette opération ne transparait pas clairement dans les statistiques.

Enfin, il n'y a pas eu de fait d'import et d'export de stupéfiants répertorié cette année. Cela ne signifie pas que rien n'existe sur notre zone, mais que nos enquêteurs étaient occupés ailleurs et n'ont peut-être pas reçu cette information. En matière de stupéfiants, il y aura toujours du pain sur la planche et jamais assez de bras pour y travailler au vu de la banalisation qui entoure cette matière et la facilité à pouvoir s'approvisionner auprès de bandes criminelles bien organisées et structurées qui ne viennent pas de notre zone.

Une opération judiciaire d'envergure pour nettoyer le centre-ville de Nivelles



Cela faisait plusieurs mois que les riverains et commerçants du centre-ville de Nivelles étaient excédés par le trafic de stupéfiants ayant investi les lieux. Si les appels à l'aide étaient fréquents et le sentiment d'insécurité bien présent à mesure que le trafic grandissait, il était cependant important de rassembler au préalable suffisamment de preuves afin d'éviter qu'un vice de procédure ne vienne libérer trop rapidement les dealers bien connus. Il nous fallait donc être patients. Notre Service Local de Recherche devait mener l'enquête de manière minutieuse et monter une opération qui ne serait dévoilée au citoyen qu'une fois terminée.

2.028h de travail ont été nécessaires pour ficeler correctement ce dossier et ne laisser aucune place au hasard ou à l'improvisation. À l'heure d'écrire ces lignes, le Service Local de Recherches en aura presté 200 de plus.

Ces mercredi 7 et jeudi 8 septembre 2022, nos enquêteurs ont enfin pu donner le départ d'une opération d'envergure. Son objectif : démanteler le trafic de stupéfiants et éviter qu'il reprenne. Il ciblait plus particulièrement les mineurs fréquentant les écoles des alentours.

Avec l'aide des zones de police de Braine-l'Alleud, Ouest Brabant wallon, Mariemont et Midi ainsi que la Police Judiciaire Fédérale, de plusieurs maîtres-chiens de l'appui canin et du Corps d'Intervention de la Police Fédérale du Brabant wallon, 12 perquisitions ont été menées. 8 personnes furent interpellées et 5 d'entre elles placées sous mandat d'arrêt par la juge d'instruction. Elles étaient toutes âgées de 20 à 23 ans, à l'exception d'un suspect de 53 ans, remis en liberté sous conditions. À cela s'ajoute l'implication de deux mineurs qui ont été présentés à un juge de la jeunesse.

Un dossier qui aura nécessité la rédaction de 273 procès-verbaux en 2022. Un nombre qui augmente encore puisqu'à l'heure d'écrire ces lignes, nos policiers en ont encore rédigé 30 de plus.

Bagarre générale au café

À la fin du mois d'octobre vers une heure du matin, nos équipes sont appelées pour une bagarre entre une vingtaine de personnes alcoolisées dans un café de Nivelles. En arrivant sur place, il ne reste qu'une dizaine de personnes, les autres ayant pris la fuite. Dans un premier temps, il est difficile aux policiers de savoir ce qu'il s'est passé sur place. Il se dit qu'un groupe de motards bien connu de nos services s'en sont pris à un groupe de personnes sans raison.

Nos policiers vont alors analyser de manière approfondie les caméras de surveillance de la ville de Nivelles pour déterminer ce qu'il s'est passé et rédiger le dossier. Il en ressort qu'une bagarre a éclaté entre deux individus et que le groupe s'en est ensuite mêlé. Des coups ont fusé dans tous les sens. Sur une image, on voit une des personnes porter une matraque télescopique. Des chaises volent et des coups sont échangés par tous les acteurs. Le groupe se disloque ensuite dans les 5 minutes, avant l'arrivée de l'équipe.

Malgré que personne n'ait déposé de plainte, des personnes seront identifiées et des PV pour port d'arme prohibée et pour coups et blessures volontaires seront rédigés. Du travail d'enquête et de rédaction pour nos policiers qui, pendant ce temps-là, n'étaient plus sur le terrain, il est important de s'en rendre compte.



19kg de cannabis découverts lors d'un contrôle BOB

Si les citoyens n'apprécient guère les contrôles routiers et qu'ils les signalent aux autres automobilistes en leur faisant des appels de phare – ce qui est interdit d'ailleurs – ils sont pourtant utiles dans bien des domaines. Ce fut le cas, notamment, le soir du 21 janvier 2022, lorsqu'un contrôle BOB mit au jour un trafic de stupéfiants. Tentant d'abord de se soustraire au contrôle en éteignant les phares de sa voiture, le conducteur avait ensuite pris la fuite à pied mais s'était retrouvé coincé dans un talus rempli de ronces. Nos policiers l'ont donc rattrapé et fouillé sa camionnette, mettant ainsi la main sur 19kg de cannabis. L'enquête démontrera plus tard six chambres de culture et 1.501 plants de cannabis prêts à être récoltés. Un complice fut également arrêté sur les lieux, lors de la perquisition.

Fin de l'histoire : Le tribunal correctionnel du Brabant wallon a condamné le conducteur à 15 mois d'emprisonnement et 8.000€ d'amende. Il a été, entre-temps, expulsé vers son pays d'origine. Son complice, quant à lui, écoperait d'un an de prison et 8.000€ d'amende.

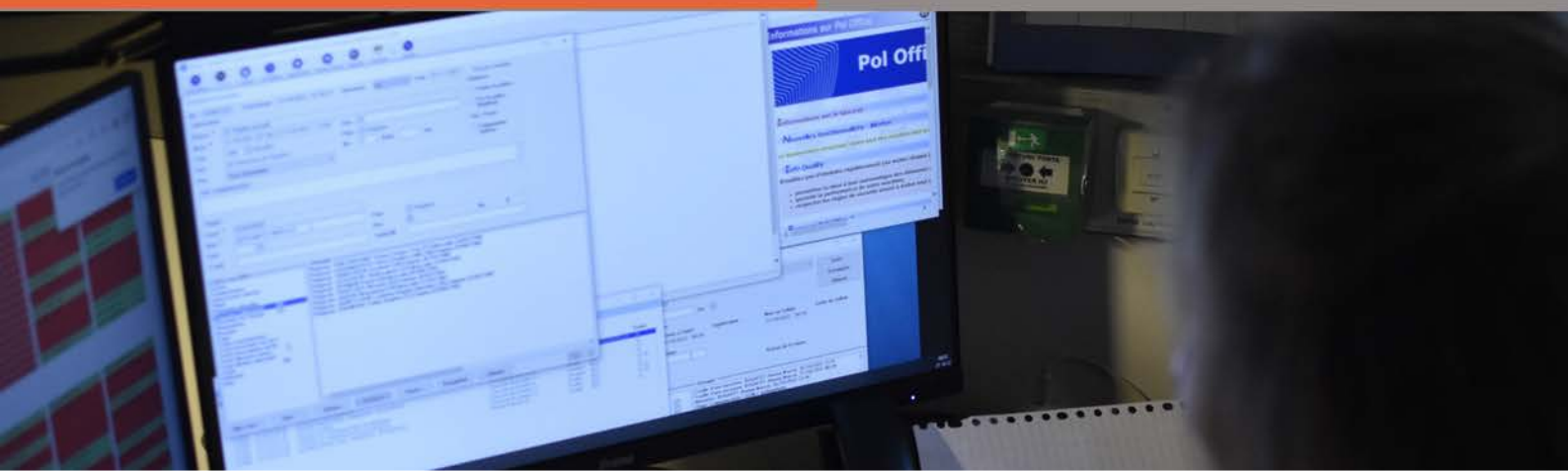
Quand une patrouille cycliste débouche sur une perquisition



La patrouille cycliste du Service Prévention a pour objectif d'assurer un maximum de visibilité en sillonnant villes et campagnes, notamment dans les endroits peu accessibles en voiture. L'automne nous ayant offert un temps clément et nos nouveaux vélos à assistance électrique étant arrivés, les patrouilles cyclistes allaient bon train, grâce à la bonne volonté des policiers qui composent ce pool. En octobre, alors que 2 de nos cyclistes avaient déjà effectué 65km ce jour-là, ils ont l'œil attiré par un individu consommant une bière et fumant un joint à un arrêt de bus situé à juste devant une plaine où jouaient de jeunes enfants. Ils relèvent alors son identité et le contrôlent pour découvrir 100g de cannabis. Notre équipe regagne alors le commissariat et abandonne ses vélos afin d'exécuter des perquisitions sur base du flagrant délit et découvre 4 plants de cannabis, 800g de cannabis déjà conditionné et du matériel de culture. Un petit producteur qui devra rendre des comptes au Parquet.

Des menaces à l'IPET

Un petit vent de panique a soufflé sur l'IPET à Nivelles au mois de janvier 2022. Dans un live diffusé sur Tik Tok, un jeune homme âgé alors de 19 ans, y proférait des menaces à l'encontre de l'école secondaire. Il y aurait dit qu'il ferait "péter" l'établissement à la sortie des cours et aurait fait mention d'une arme. Avertis rapidement, nous avons donc sécurisé l'école qui a fermé ses portes le temps d'une journée. En parallèle, nos équipes ont mené l'enquête et interpellé le jeune homme né en 2003 qui n'avait aucun lien avec l'école mais aurait voulu régler un conflit personnel avec un ou plusieurs élèves de l'établissement. Placé sous mandat d'arrêt durant quelques mois, le jeune homme est sorti en juin mais devra respecter certaines conditions, comme ne pas commettre d'infraction, ne plus consommer de stupéfiants ou encore trouver un emploi, sous peine d'être renvoyé en cellule.



NOS ACTIONS

VOLS DANS COMMERCES ET HABITATIONS



Tous nos policiers de terrain prennent en charge les plaintes pour vols ou assurent une prévention pour les empêcher. En termes d'enquête, ils sont 4 à s'occuper des vols au sein de la zone de police. Escroqueries, cambriolages, vol à l'étalage, dans entreprise, de GSM, de vélo, de voiture ou à l'intérieur de celle-ci : ce qu'on appelle le "Pool Biens" au sein du Service Local de Recherche s'attèle à mener l'enquête lorsque des phénomènes voient le jour. Ce sont les experts en la matière et étudient les nouveaux modes opératoires des auteurs presque aussi vite que ceux-ci les mettent en place. Malheureusement, ils se heurtent à trois obstacles de taille : l'émergence de bandes itinérantes qui sont très difficilement identifiables une fois reparties dans leurs contrées, les procédures judiciaires qui permettent la remise en liberté des auteurs clairement identifiés qui recommencent une fois relâchés et, enfin, la distraction du citoyen qui laisse l'opportunité aux voleurs d'agir plus facilement.

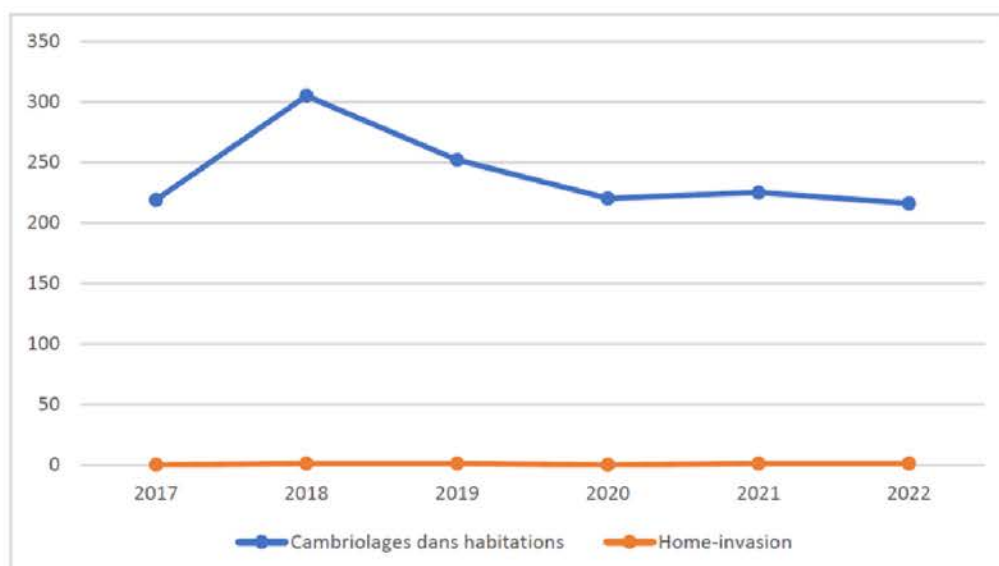
En consultant les chiffres, l'on comprendra rapidement que nos quatre enquêteurs ne peuvent pas enquêter sur chaque cambriolage ou vol de GSM. Ils n'interviendront que lors de phénomènes émergents (nouveau mode opératoire ou récurrence des faits), que le dossier mérite un travail d'enquête de profondeur, à la demande du Magistrat ou encore lorsqu'il s'agit d'une association de malfaiteurs. Ce fut le cas, par exemple, lorsque les véhicules du parking du Shopping de Nivelles ont été la cible de vols dans véhicules. Face à cette vague de vols, nos enquêteurs ont repris le dossier, cherché les éléments manquants et ajouté leur expertise, permettant d'identifier les auteurs et de les remettre dans les mains de la Justice.



Cambriolages

Les cambriolages semblent diminuer de 5,5%. Toutefois, l'expérience démontre que les chiffres du baromètre de la criminalité en matière de vols dans habitations ne sont pas complets. Comme expliqué dans un autre chapitre, les policiers ayant un mois pour rédiger leur procès-verbal, il arrive que ceux-ci puissent tarder à entrer dans la base de données en cas d'absence d'un maillon de la chaîne. On peut donc dire que le nombre de cambriolages reste stable. Notre zone n'ayant pas connu de vague particulière en la matière.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cambriolages dans habitations	219	305	252	220	225	216
Home-invasion	0	1	1	0	1	1



Notons que ces chiffres reprennent les vols dans les dépendances telles que chalets, garages ou caves.

Sans surprise, les mois où les journées sont plus courtes sont les plus touchés par les cambriolages : janvier (27), mars (23), octobre (21) suivis de février et de novembre (20). Les mois de vacances sont aussi privilégiés par les cambrioleurs avec 20 faits pour le mois de juillet et 18 pour le mois d'août. Le nombre de vols pour le mois de décembre est, à l'heure d'écrire ces lignes, 18. Mais il ne fait nul doute que ce chiffre se verra augmenté au fur et à mesure que les procès-verbaux alimenteront la banque de données.

Les objets les plus volés restent les bijoux et les montres (57), l'argent (41), les objets multimédia (15) et les ordinateurs et accessoires (13).

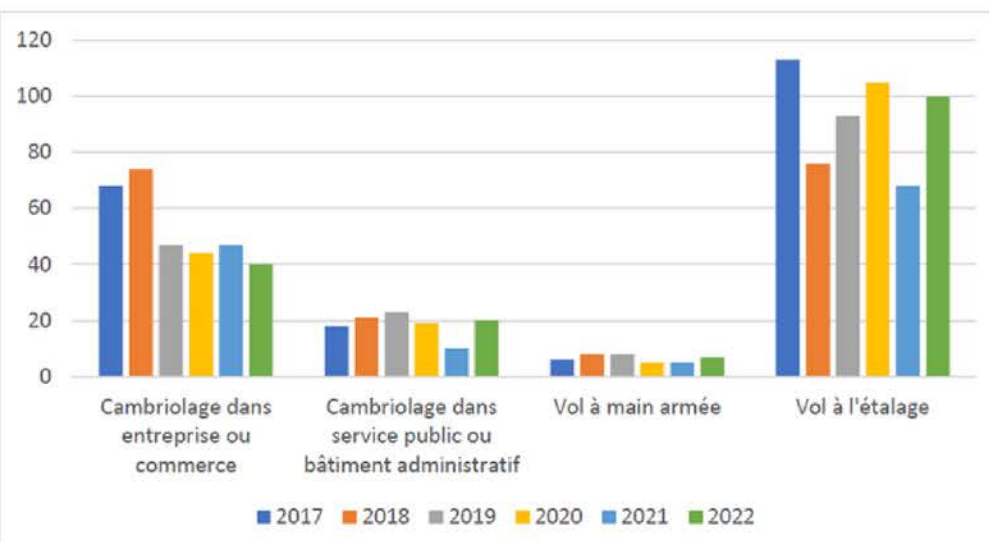
Notons qu'un seul fait qualifié de "home invasion" a été commis. Il désigne un cambriolage où les auteurs vont volontairement au contact de la victime de manière violente pour qu'elle leur remette quelque chose.

Vols dans commerces

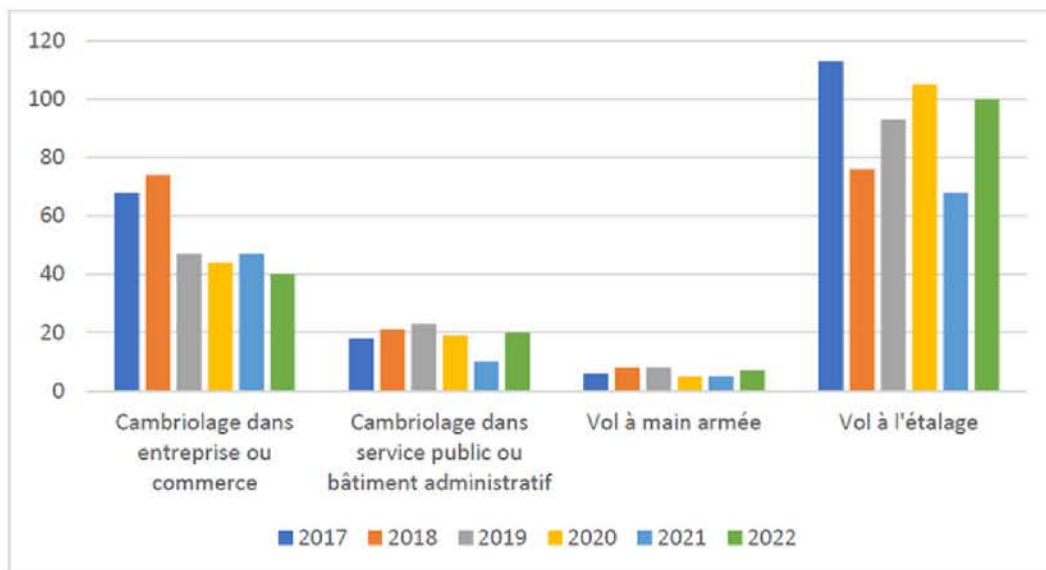
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cambriolage dans entreprise ou commerce	68	74	47	44	47	40
Cambriolage dans service public ou bâtiment administratif	18	21	23	19	10	20
Vol à main armée	6	8	8	5	5	7
Vol à l'étalage	113	76	93	105	68	100

C'est avec un grand étonnement que nous voyons les vols à l'étalage faire un bond de 47%. Peut-être est-ce dû à l'augmentation du coût de la vie. Certains tendent en effet à penser que les temps sont durs pour tout le monde. Nous constatons en effet qu'il n'est plus rare de voir des personnes dans le besoin voler de quoi se nourrir. Le top 3 pour les vols à l'étalage étant l'alimentation (41), les vêtements (14) et le tabac (11).

Mais au-delà de ces vols alimentaires, il en existe évidemment d'autres, comme ces voleuses qui avaient pris pour mauvaise habitude de se rendre dans un magasin de vêtements du Shopping de Nivelles et de repartir avec des articles sans passer par la caisse. Elles n'auront pas pu le faire longtemps puisqu'elles ont été identifiées et arrêtées.

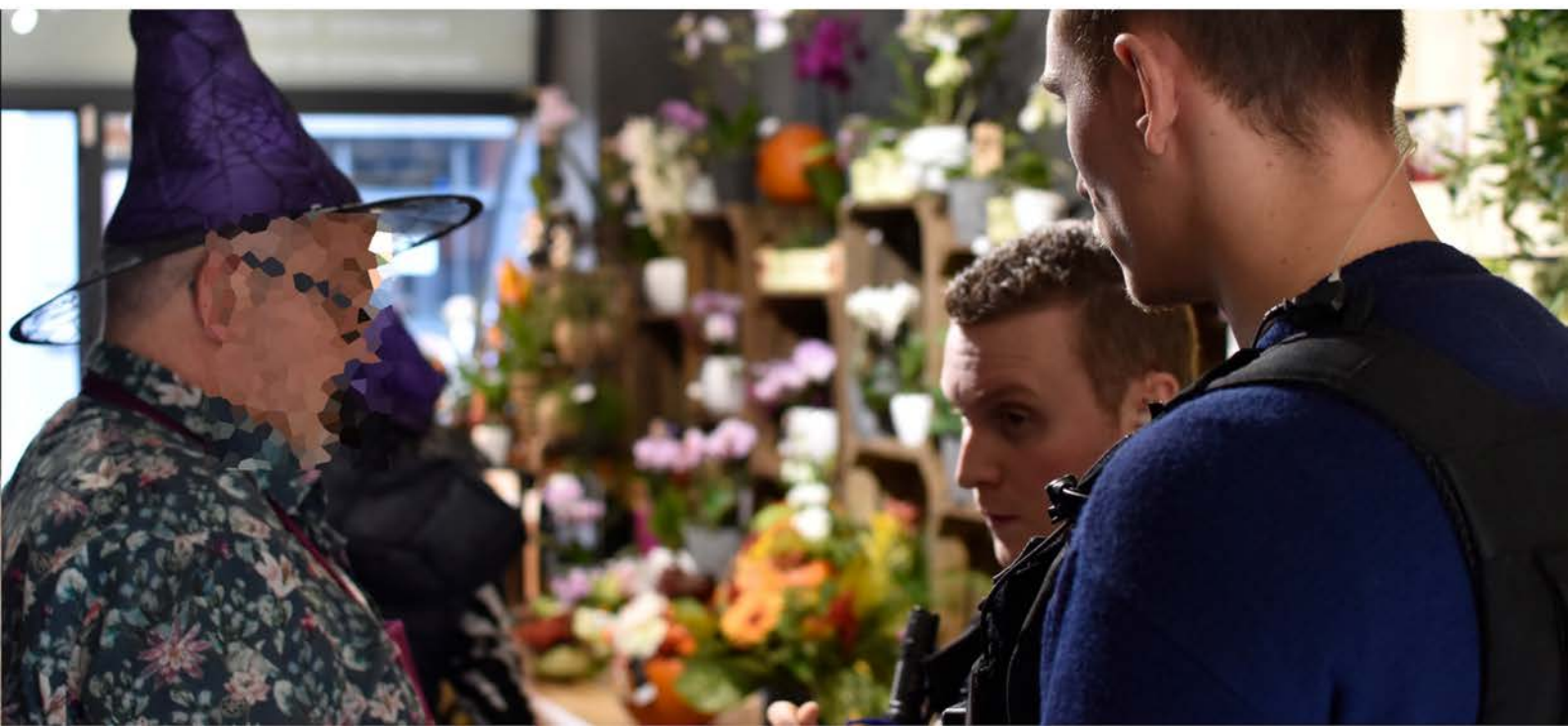


Autre augmentation, les vols dans services publics qui doublent à cause de quelques vols commis dans nos parcs à containers en vue de récupérer des métaux. Le prix de ces derniers ayant augmenté, certains auteurs se réinventent chercheurs de cuivre, de zinc, d'aluminium, d'inox ou de plomb, facilement revendables et dont le prix au kilo peut varier entre 2 et 8€.



Les vols à main armée, comprenez, avec violences, quant à eux, augmentent de 40% même si le chiffre reste faible. Contre toute attente, il n'y a pas que l'argent qui est visé par ce type de fait (3) mais aussi les GSM et accessoires (2), vêtements (1) et sac à main (1). Notons qu'un couteau constitue une arme, si un auteur le présente à sa victime pour lui demander son sac à main ou son GSM, le fait sera qualifié de vol avec violences, ici repris dans la catégorie « à main armée ».

Enfin, les vols au sein des entreprises ou commerce (chantiers, bureaux, caisses, etc.) diminuent de 15%. L'argent et le matériel informatique tiennent le haut du classement avec 5 faits chacun, suivis par l'outillage (4) et l'alimentation (4).

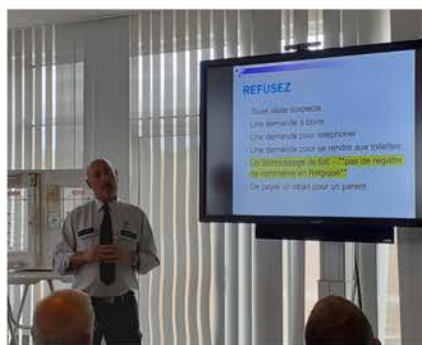


BeSafe@Home, vous connaissez ? Il s'agit d'une campagne de prévention d'une semaine contre les vols, lancée par le SPF Intérieur, tous les ans. C'est l'occasion pour toutes les zones de police de rappeler les conseils en la matière et d'organiser des actions dans ce cadre.

Orientation des patrouilles, conseils sur nos réseaux sociaux, sensibilisation des policiers, sont autant de missions que nous menons chaque année. En 2022, nous avons voulu innover et travailler au plus proche du citoyen. C'est ainsi que nous avons organisé notre première conférence citoyenne le 22 octobre dans notre commissariat central de Nivelles.



NOTRE PREMIERE CONFÉRENCE CITOYENNE



Les Nivellois et les Genappiens ont donc pu rencontrer nos policiers pour se voir dispenser des conseils de prévention contre les vols et les escroqueries en tous genres. Notre Service Prévention leur a également expliqué quelles étaient ses missions sur le terrain et comment il veillait à la sécurité de chacun et, enfin, notre Service d'Assistance Policière aux Victimes a présenté ses fonctions et comment ses deux membres viennent en aide aux accidentés de la vie.

Une trentaine de personnes étaient présentes et ont eu le loisir de poser des questions. Elles ont ensuite pu s'entretenir avec nos policiers de manière plus individuelle avant de repartir ravies de la demi-journée que nous leur avons consacrée. Une expérience à réitérer.



NOS ACTIONS

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis plusieurs années, notre zone a le souhait d'investir dans la prévention et la visibilité sur le terrain. En effet, c'est par une présence dissuasive et rassurante que nos policiers favorisent un climat de sécurité dans nos rues. C'est de cette mûre réflexion qu'est né le Service Prévention (dont nous avons parlé en long et en large dans le précédent rapport d'activités). Partant de cette même réflexion, augmenter l'effectif du Service Roulage permet d'avoir plus de personnel spécialisé sur le terrain et permet davantage de contrôles. En effet, gérer l'insécurité routière avec un effectif de 5 membres était peu confortable lorsqu'il s'agissait d'organiser des opérations d'envergure. Cela ne permettait pas une totale proactivité dans certaines problématiques étant donné qu'il fallait recourir aux autres services pour mener certaines campagnes de répression. Aussi, nos policiers travaillant par 2 pour assurer leur sécurité, un effectif de 6 était nécessaire pour créer 3 équipes équilibrées. Enfin, une sixième personne, c'est 38h de plus au service de la sécurité sur nos routes : stationnement gênant, vitesse, alcool au volant, non-respect du feu rouge, non-port de la ceinture de sécurité, ... Autant de missions qui nécessitent une attention de tous les jours.

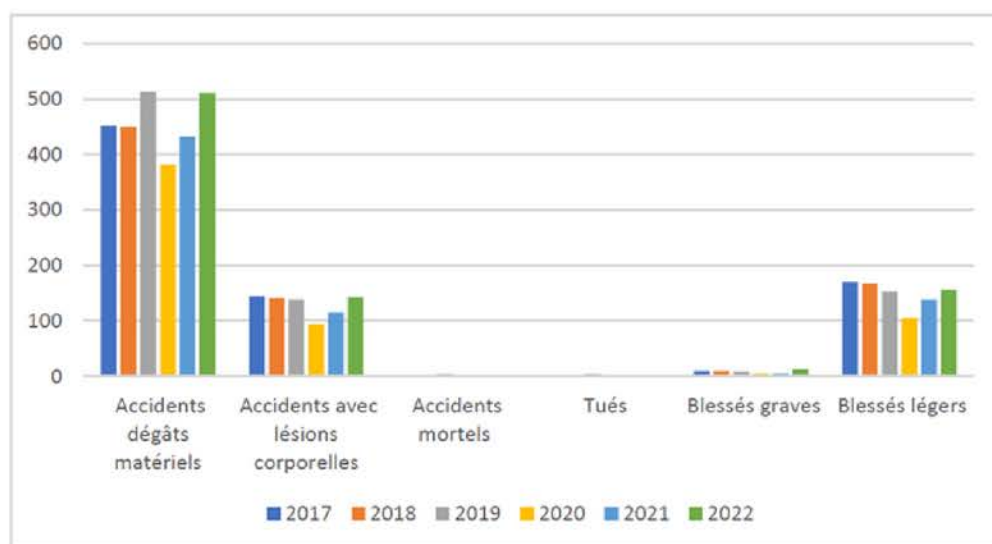
C'est donc pour toutes ces raisons que nous avons décidé d'augmenter le cadre du Service Roulage avec un temps plein de plus. Et quel temps plein ! Puisque c'est une inspectrice, motarde de surcroît, qui est venue ajouter une pointe de féminité dans un Service qui n'a toujours compté que des hommes, non pas par choix de la zone mais par manque de candidates.

Les chiffres du baromètre de la circulation, sur lesquels se basent les commentaires qui suivent, ne reflèteront malheureusement pas cette augmentation de cadre en 2022. En effet, le nouveau membre étant arrivé en septembre pour partir directement en formation motarde dès le mois de novembre, l'impact de cet engagement ne pourra se voir qu'en 2023. En outre, un accident de travail d'un membre de l'équipe ayant entraîné plusieurs mois de maladie, le service est resté en sous-effectif malgré la personne supplémentaire.

Accidents

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accidents dégâts matériels	452	449	513	381	432	510
Accidents avec lésions corporelles	145	141	138	94	115	143
Accidents mortels	3	2	4	0	0	2
Tués	3	2	4	0	0	2
Blessés graves	10	10	9	5	5	13
Blessés légers	170	167	153	105	138	156

Cette année encore, le nombre d'accidents avec dégâts matériels pour lesquels nos services ont été requis ont augmenté de 18%. Il est important d'indiquer que ce chiffre ne reprend pas tous les accidents ayant eu lieu sur les routes de Nivelles ou de Genappe car seuls les procès-verbaux sont pris en compte ici. Si des citoyens font un constat à l'amiable, ils ne sont pas repris ici. Malgré cela, l'augmentation est importante. Deux facteurs peuvent l'expliquer, d'abord, la population grandissante qui entraîne un plus grand trafic routier. Ensuite, le fait que la situation de 2022 est celle de l'avant covid. Les activités privées et professionnelles ont repris complètement, le trafic routier aussi, retrouvant ainsi les statistiques de 2019. Enfin, si le citoyen préfère parfois faire appel aux services de police, c'est parce qu'il pense que les policiers pourront trancher quant au fait qu'il soit en tort ou en droit, or, il se leurre car les compagnies d'assurance auront le dernier mot. Le constat à l'amiable reste donc la meilleure solution.





En 2022, il y a eu 143 accidents ayant entraîné des blessures corporelles, soit, une augmentation de 24%. Dans ces 143 accidents, il y a eu 156 personnes blessées légèrement (+13%) et 13 gravement (+160%). 186 de ces accidents (dégâts matériels et avec blessés) ont eu lieu le week-end. Comme nous l'avait démontré le travail de notre stagiaire en criminologie en 2021, la distraction est la cause numéro une des accidents. S'il nous est difficile de la contrôler, il nous reste possible de sensibiliser le citoyen à la problématique. C'est ainsi que naissent nos campagnes de sensibilisation et de répression telle que celle du GSM au volant que nous avons menée en octobre 2022.

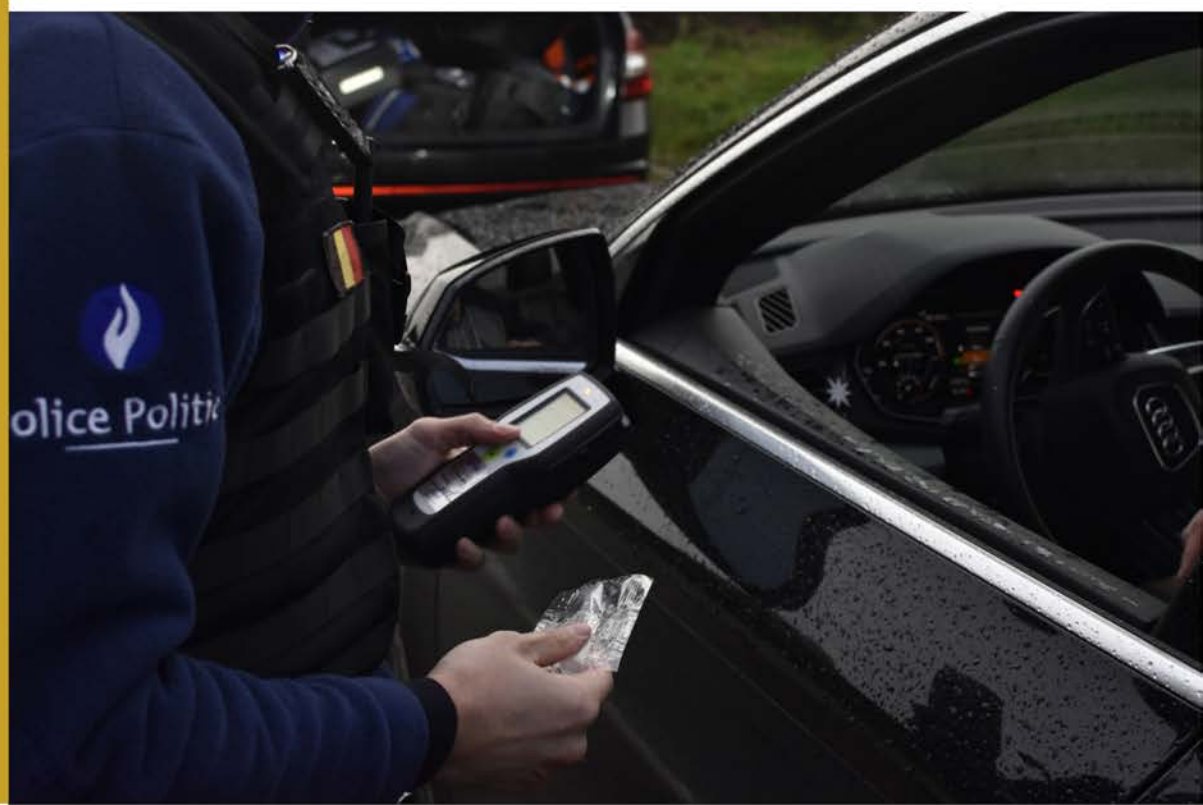
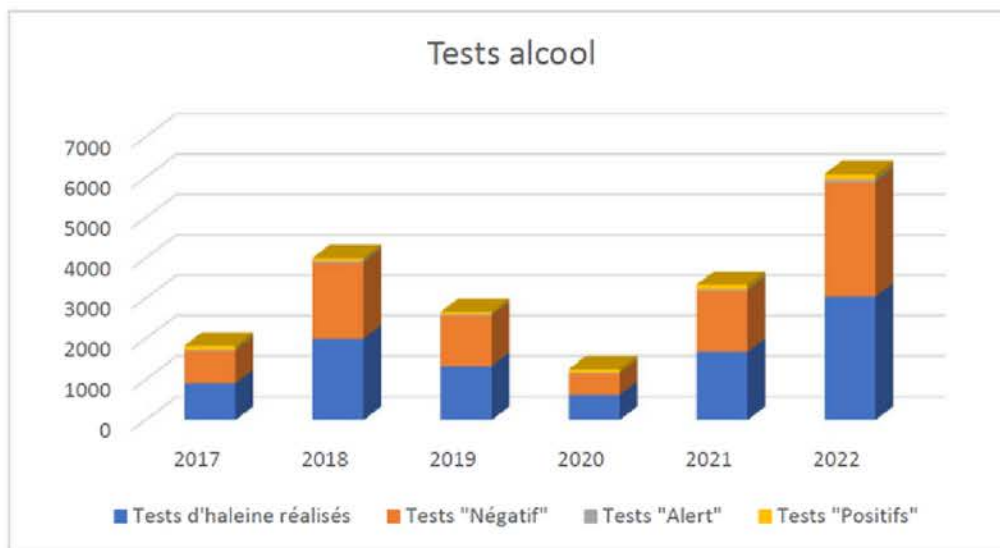
Enfin, nous déplorons deux accidents ayant entraîné deux morts. Pour l'un d'entre eux, le conducteur était seul en cause et a quitté la route pour des motifs indéterminés. Non porteur de sa ceinture de sécurité, le choc contre un arbre l'aura tué sur le coup. Pour l'autre, c'est la distraction d'un conducteur en heure de pointe qui n'a pas freiné et a embouti le véhicule qui se trouvait devant lui qui semble être la cause de l'accident, tuant la jeune conductrice.

A l c o o l

3.042 conducteurs testés pour leur alcoolémie en 2022, soit, 82% de plus qu'en 2021 ! Voici le résultat de nos contrôles acharnés sur les routes de Nivelles et de Genappe. En semaine, le week-end, avec ou sans partenaires, en compagnie d'autres services de notre zone ou seul, le Service Roulage n'aura pas chômé cette année.

Et c'est grâce au sampler qu'il arrive à un tel chiffre de conducteurs contrôlés. En effet, cet appareil d'échantillonnage permet de détecter rapidement la présence d'alcool dans l'haleine d'un conducteur. Cela permet au policier préposé au tri de ne faire entrer dans le dispositif de contrôle que les véhicules où de l'alcool a été détecté. Une fois dedans, le conducteur sera soumis à l'éthylotest. En soufflant dans le tube de ce dernier, trois résultats peuvent s'afficher S - pour Safe, A – pour Alert – et P – pour Positif. S'il est Safe, le conducteur est sobre et peut donc repartir librement. S'il est "A" ou "P", il devra alors se soumettre à l'éthylomètre, une autre fonction de l'appareil qui permettra de donner le taux d'alcoolémie par litre d'air alvéolaire expiré avec précision, déterminant ainsi la sanction pour le conducteur. En 2022, 93% des automobilistes contrôlés étaient sobres.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tests d'haleine réalisés	913	2002	1330	628	1672	3042
Tests "Négatif"	782	1880	1238	527	1514	2839
Tests "Alert"	38	42	28	23	37	66
Tests "Positifs"	93	80	64	78	121	137

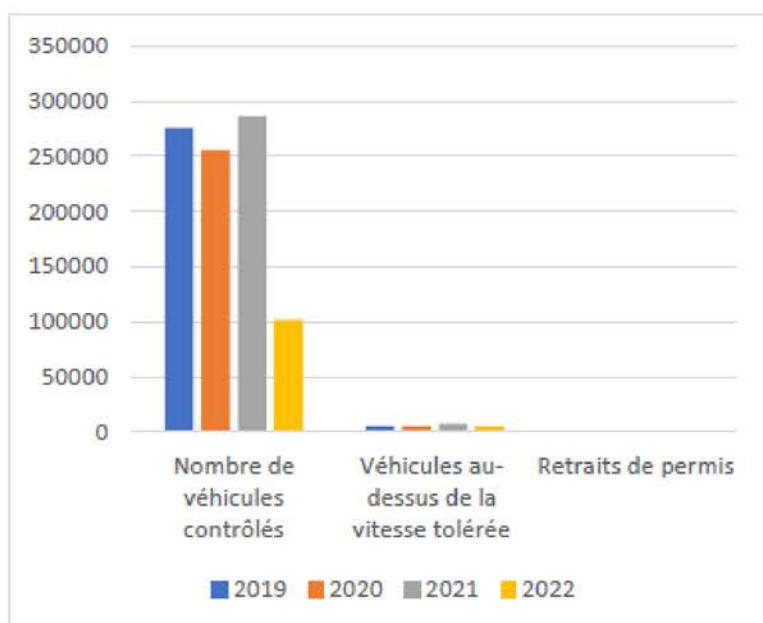


Près de 7% des automobilistes contrôlés avaient donc consommé trop d'alcool pour prendre le volant. Parmi ceux-ci, 2% ont obtenu un résultat "Alert", soit, entre 0,22 et 0,35mg d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré. Les 5% restants étaient donc "Positif" et avaient donc un taux d'alcool de plus de 0,35mg par litre d'air alvéolaire expiré. Rappelons qu'au-dessus de ces taux, la vitesse de réaction du conducteur est moins rapide, la vision est troublée et la perception des distances est tronquée. 7% des conducteurs contrôlés étaient donc de vrais dangers potentiels pour eux et pour les autres usagers de la route.

En 2022, 50 PV pour stupéfiants au volant ont été rédigés. Ceux-ci sont réalisés lorsque le policier soupçonne une consommation de drogue au volant. Et son flair se trompe rarement puisque 24 d'entre eux se sont révélés positifs, 23 retraits de permis s'en sont suivis.

Enfin, il est important de préciser qu'à chaque accident impliquant des blessés, un test d'alcoolémie est infligé aux conducteurs – qu'ils soient en tort ou non. Il peut également arriver que le policier qui a une suspicion d'alcoolémie sur un automobiliste lors d'un simple accident sans blessé le soumette à l'éthylotest également. En 2022, 210 conducteurs ont été testés lors d'accidents de roulage. Près de 17% d'entre eux avaient consommé de l'alcool au-delà de la limite autorisée. Un accident sur 6... Sans compter les accidents où nos services ne sont pas appelés, ce qui pourrait faire augmenter ce chiffre... De quoi nous prouver toute l'utilité de nos contrôles.

V i t e s s e



Dans une société où nous sommes toujours pressés par le temps, ou nous courons pour arriver à l'heure à nos activités, au travail, pour gagner 10 minutes sur la route des vacances ou sur la préparation du dîner, nous perdons facilement de vue que ces précieuses minutes où nous appuyons sur le champignon pourraient nous être fatales ou l'être pour un autre usager de la route qui lui avait aussi des projets de vie et ne comptait pas les arrêter en si bon chemin.

Si les contrôles de vitesse sont assez impopulaires – sauf quand ils ont lieu dans notre rue car nous détestons les automobilistes se croyant sur un circuit – ils sont pourtant nécessaires pour amener le conducteur à lever le pied. Nos radars (tronçon sur la N25, feu au carrefour de l'Arbre Sainte-Anne, mobile, quatre poteaux fixes et les six lidars en prêt) auront distribué 5.158 amendes pour excès de vitesse. Faire une proportion est cependant difficile. En effet, ne gérant plus la rédaction des perceptions immédiates nous-mêmes, toutes les données photographiques sont envoyées à un service de la Police Fédérale qui ne nous donne plus les statistiques concernant le nombre de passages devant les radars. Le chiffre 101.307 qui figure dans le tableau représente le nombre de véhicules contrôlés par les lidars et notre radar mobile. Les véhicules qui sont passés devant le radar tronçon, les quatre poteaux fixes et le radar feu ne sont donc pas repris dans ce tableau.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de véhicules contrôlés	275561	255817	286376	101307
Véhicules au-dessus de la vitesse tolérée	5172	5446	7476	5158
Retraits de permis	1	7	0	0



A u t r e s i n f r a c t i o n s

Au rayon des infractions de la route, c'est bien la vitesse qui remporte la palme, suivie de 455 GSM au volant. Notons à ce propos que le Service Roulage n'est pas le seul à proagir dans la matière puisque nos agents de quartier se postent parfois en des lieux stratégiques de Nivelles et de Genappe pour relever les plaques d'immatriculation des conducteurs téléphonant sans kit main libre. En troisième position vient l'alcool, puis l'arrêt et le stationnement (255 infractions), les conditions techniques (197), les défauts d'immatriculation (119) et les défauts de permis de conduire (111 infractions).



Pour un Meilleur Respect (PMR)

Les emplacements PMR étant indispensables aux personnes souffrant d'un handicap, nous avons voulu sensibiliser les valides à l'importance de ne pas les occuper. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne « Pour un Meilleur Respect » durant les vacances d'été 2022.

Entre le 1er juillet et le 31 août, nos policiers, armés de leur carnet de verbalisation et de leur bic ont contrôlé 3.240 places. 39% d'entre elles étaient occupées au moment de notre passage, soit, 1.255. Durant les deux mois de verbalisation, 40 amendes ont été distribuées (3,2%). Environ 75% de celles-ci étaient données pour absence de carte.

Quelques utilisations frauduleuses ont été constatées (notamment une copie de carte ou l'utilisation d'une carte sans que la personne ne soit présente), un peu moins de cartes périmées et aucune fausse carte.

La fin de cette campagne ne signifie pas que nous ne verbalisons jamais cette infraction. Nous restons attentifs aux emplacements PMR et procédons au dépannage des véhicules gênants dans ce cadre.

Juste une minute

Au cours de sa carrière, un policier entend des milliers de fois des contrevenants justifier leur mauvais stationnement par le fait qu'ils n'en ont que pour une minute. Or, même si elles ne durent qu'une minute, certaines infractions peuvent s'avérer fatales pour les usagers faibles de la route.



Un automobiliste garé sur le trottoir, même s'il en a pour une minute, qui empêche des poussettes de passer, contraindra les familles à emprunter la route, les rendant ainsi vulnérables face aux véhicules qui circulent librement sur la chaussée.

Un parent qui se stationne sur le passage pour piétons pour accompagner son enfant jusqu'à la grille de l'école et n'en a que pour une minute mettra des dizaines d'autres élèves en danger, les obligeant à traverser sur la route, en étant moins visibles.

C'est ainsi que l'inspecteur Smeekens, agent de quartier au Service Proximité de Nivelles, a eu l'idée d'organiser une campagne de sensibilisation intitulée "Juste une minute", en clin d'œil à tous ces contrevenants qui estiment qu'une infraction n'est pas grave si elle n'est commise que pour un cours laps de temps.

Son but: sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière aux abords des écoles.

Et qui de mieux placé pour faire la morale aux parents que les enfants eux-mêmes ? C'est ainsi qu'accompagnés de leur agent de quartier, les élèves des écoles participantes, pour l'instant, le Collège du Sacré-Cœur de Nivelles, distribuent des flyers aux automobilistes en infraction et leur expliqueront pourquoi ils mettent leur vie en danger. Une initiative bien reçue des écoles et des conducteurs grondés.

Les zones de livraison à la loupe

Se stationner sur des zones réservées au chargement et au déchargement de marchandises a un réel impact sur une ville. Au-delà des impacts économiques, c'est toute sa mobilité qui est mise à mal par des contrevenants qui ne respectent pas les emplacements de livraison.

Pour être concrets, les livreurs qui voient leur emplacement occupé ont trois choix:

1/ Se garer en double-file, créant ainsi des problèmes de circulation, voire, des dangers potentiels pour eux et pour les autres usagers de la route qui doivent faire des manœuvres pour les dépasser et risquent ainsi un accident avec un autre véhicule ou un usager faible;

2/ Se stationner sur des emplacements destinés à tout quidam, lorsqu'il y en a un libre, et empêcher ainsi les citoyens de trouver une place facilement à proximité du commerce dans lequel ils souhaitaient se rendre;

3/ Partir et choisir de livrer un autre jour, en espérant avoir plus de chance, mettant ainsi à mal le commerçant et, par la même occasion, toute la vie économique de la ville.

Ne pouvant plus accepter cette situation, nous avons décidé de mettre en place une campagne de répression qui a duré un mois, du 15/12/2022 au 15/01/2023. Ces dates n'ont pas été choisies au hasard. En effet, durant la période de fêtes de fin d'année, puis de soldes d'hiver, l'achalandage des commerces est plus important que durant le reste de l'année. Le nombre de contrevenants aussi.

Notre première motarde

C'est non sans une très grande fierté que nous avons formé notre toute première motarde : l'inspecteur Cardia.

Policrière depuis bientôt 5 ans dans notre zone et titulaire du permis A, elle est la 2ème femme à conduire une moto Police dans tout le Brabant wallon.

Membre de notre Service Roulage depuis peu, c'est avec brio qu'elle a réussi sa formation motocycliste Police puisqu'elle termine major de sa prom' (= de sa classe) en octobre 2022.

Elle a suivi une formation de 7 semaines axée sur les manœuvres, la circulation sur la voie publique, les entraînements sur circuit et l'escorte, qui lui a permis de recevoir officiellement le titre de "motard policier".

Il faut savoir que très peu de femmes pilotent une moto à la Police. L'inspecteur Cardia se confie : *"En rentrant à l'académie de Police, mon rêve était déjà de devenir motarde, je ne pensais pas qu'un jour, la zone m'offrirait cette opportunité. Cela donne une leçon à tous les hommes qui pensent être meilleurs que les femmes dans certains domaines. Je veux montrer à toutes les femmes et aux petites filles qu'elles ont leur place sur un deux roues. Les femmes peuvent arriver à performer dans tous les domaines. Il faut croire en ses rêves."*

Et nous, on croit en elle !



Le travail de la zone, c'est aussi

Sensibilisation à la discrimination en secondaire



Si notre action "Stop Aux Mauvais comportements à l'École" est bien connue au sein des écoles primaires de Nivelles et de Genappe, les activités de nos enquêteurs du Pool Jeunesse-Mœurs dans les écoles secondaires sont moins connues. Habités à travailler dans l'ombre au service des jeunes et de traiter des dossiers en matière de jeunesse et de mœurs, les 3 policiers qui composent ce pool sensibilisent aussi les adolescents aux discriminations en tous genres. Ce fut le cas, notamment, le 10 mars au Collège Sainte-Gertrude de Nivelles, dans le cadre d'une journée orientée "discriminations" et organisée par des rhétoriciens pour leurs camarades des classes de 5ème et 6ème année. Une diversité d'intervenants étaient invités pour l'occasion. Au programme, des échanges et débats sur des sujets qui touchent particulièrement les jeunes : la discrimination et son cadre légal, le racisme, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Des animations pour comprendre comment aider des personnes en détresse en rue, des jeux de rôle avec les enseignants et, enfin, des notions de self-défense.

Si cette action permet aux jeunes d'être sensibles à tout type de discrimination, c'est aussi l'occasion de rencontrer les policiers qui sont à leur service en cas de problème avec leurs parents, enseignants, camarades ou tout autre personne.

Un chien dans les écoles

Un enfant qui se fait mordre par un chien crée des peurs toute sa vie. Pourtant, il est possible d'éviter cet accident en apprenant aux plus jeunes comment se comporter avec un chien. C'est précisément le défi que s'est lancé notre maître-chien, l'inspecteur Laermans, en se rendant dans les écoles en compagnie de sa fidèle Uruz pour dispenser des petites formations aux élèves de première et deuxième année primaire.

Explications, présentation ludique, jeux avec Uruz, distribution de livrets, tout est mis en œuvre pour conscientiser les enfants aux gestes à adopter en compagnie d'un chien. Par exemple, ne pas aller vers lui quand il mange, lui gratter le poitrail plutôt que la tête ou encore ne pas s'approcher de lui s'il aboie pour protéger son habitation. Une petite dizaine d'écoles se sont déjà inscrites dans notre programme. Même les enfants qui avaient peur des chiens en commençant la séance en sont sortis ravis, preuve que la communication est importante pour comprendre l'autre, même lorsqu'il s'agit d'un animal.





Et le Pool Jeunesse/Mœurs, il fait quoi ?

L'année 2022, c'est aussi 100 dossiers suivis par le Parquet de la Jeunesse qui ont nécessité des suites d'enquête. Au total 111 missions ont été demandées et sont, à ce jour, toutes terminées. Il peut s'agir d'entendre des personnes, de vérifier les conditions de vie au travers d'une visite du domicile, d'assurer un contact avec l'école pour vérifier le suivi scolaire. Celles-ci auront demandé aux 3 collègues du "Pool Jeunesse-Mœurs" de notre Service Local de Recherche la rédaction de 152 PV.

Au-delà de ces demandes du Parquet, le travail quotidien du Pool Jeunesse-Mœurs, c'est la sensibilisation dans les écoles secondaires, les interactions avec ces écoles et les associations œuvrant pour les jeunes, le suivi de l'absentéisme scolaire (= un élève absent de temps en temps) et du décrochage scolaire (= un élève qui ne va plus du tout à l'école), les auditions sous polygraphe (appelé plus communément le détecteur de mensonges), les patrouilles discrètes orientées vers la consommation de stupéfiants chez les adolescents et la violence entre eux et enfin, les auditions vidéo-filmées. Ces dernières sont obligatoires dans certains faits graves lorsqu'il faut entendre un mineur. Les trois membres du pool ont reçu une formation spécifique à cet effet. Le Parquet peut également les demander lorsque les enquêteurs doivent interroger une personne déficiente mentalement. Ces auditions filmées et retranscrites par la suite, permettent, notamment, au mineur de ne pas devoir répéter et d'avoir un discours libre - sans interruption - sur les faits qui ont été suffisamment traumatisants pour lui. Il y en a eu 31 en 2022.

Enfin, c'est également au sein de ce Pool que sont traitées les enquêtes liées à des faits d'atteinte à l'intégrité sexuelle des personnes, il y aura eu 19 enquêtes ouvertes en 2022.



QUALITÉ DES SERVICES

Un award pour notre zone



Si, de nos jours, le concept d'entreprise libérée séduit plus d'une société privée, il est parfois difficile d'imaginer que ce type de management était applicable dans un organe aussi hiérarchisé que la police. Pourtant, nous l'avons fait depuis 2017. Il a fallu quelques années pour changer les mentalités, apprendre à prendre les décisions autrement, mettre de côté les égos et profiter de l'intelligence collective. Et aujourd'hui, nous avons atteint un tel bien-être que revenir en arrière est dorénavant devenu impensable. C'est ainsi que, sur une suggestion de deux doctorantes venues faire une étude de notre modèle de management, nous avons

modestement déposé notre candidature pour le « Responsible Management Award », un prix récompensant les entreprises ayant des pratiques managériales responsables et durables.

Il s'agissait d'une initiative de l'ICHEC (Brussels Management School) qui avait pour but de rendre visibles les pratiques émergentes qui soutiennent un management plus responsable; partager des expériences; favoriser le partage et le dialogue entre expériences de terrain et recherche académique et, enfin, identifier et soutenir des pistes pour améliorer ces initiatives managériales.

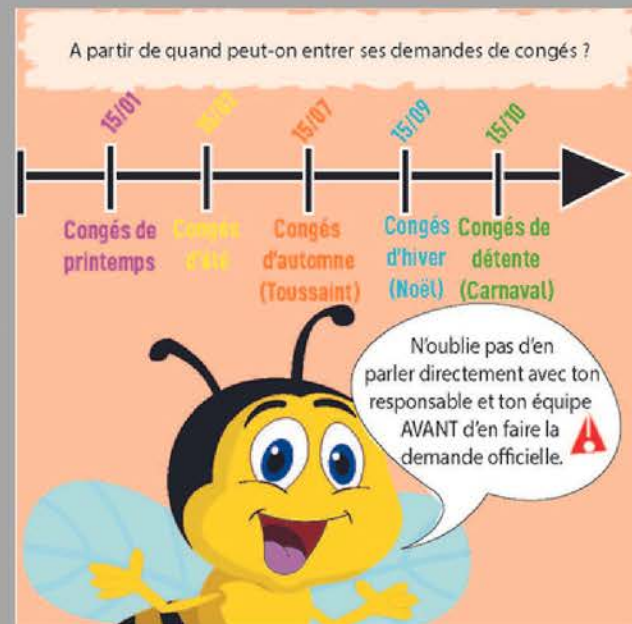
Au terme d'une étude des 9 dossiers de candidature, le jury a décidé de nous octroyer le seul et unique prix : le Responsible Management Award.

C'est non sans une pointe de fierté que nous recevons ce prix, fruit d'un travail d'équipe car, chaque jour, nos membres du personnel, qu'ils soient policiers ou civils, participent à rendre notre management durable et responsable.

Un ROI dépoussiéré

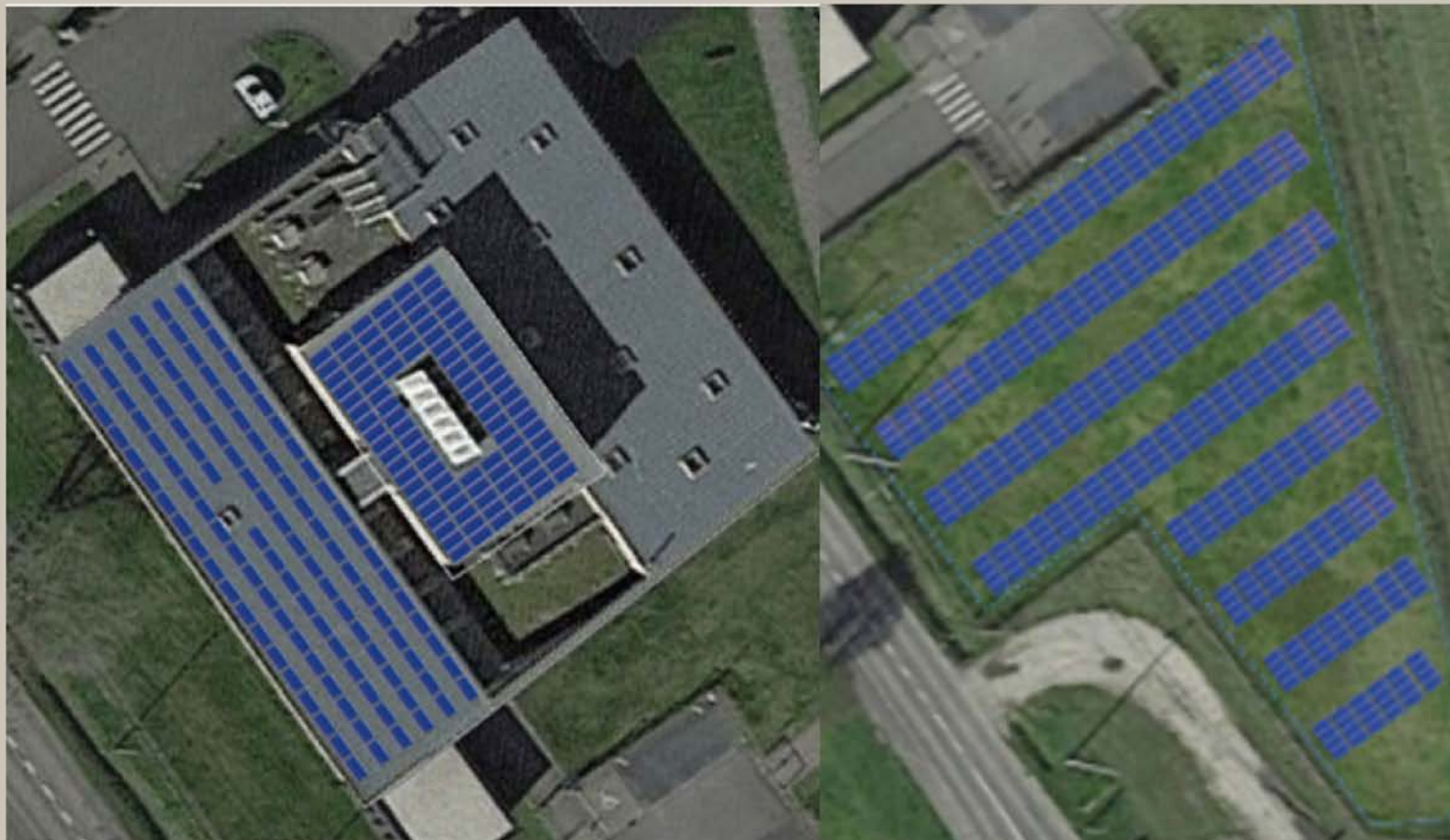
Notre règlement d'ordre intérieur n'étant plus tout jeune et ne correspondant plus à notre management innovant, un dépoussiérage des normes s'imposait. Si, auparavant, le chef de corps et ses directeurs réfléchissaient seuls aux règles et les imposaient aux membres du personnel, hors de question d'agir de la sorte à l'heure de l'entreprise libérée.

Il fallut donc plus d'un an et la création d'autant de groupes de travail que de chapitres à adapter mais la Team People Support y est brillamment arrivée. Tatouages visibles (sauf sur le cou et les mains), horaires de travail encore plus flexibles, approche non genrée de la coupe de cheveux, télétravail, utilisation de réseaux sociaux, organisation du temps de travail, autant de chapitres qui ont dû être revus pour coller à la réalité de notre société actuelle. Si les débats étaient parfois interminables et les avis très divergents, des compromis ont pu être trouvés et les nouveaux points furent également transposés en planches de bandes-dessinées par des stagiaires infographistes, afin de les rendre plus lisibles et ludiques aux yeux du personnel.



ET DEMAIN?

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR DEVENIR ÉNERGÉTIQUEMENT INDÉPENDANTS



Augmenter notre indépendance énergétique, diminuer le coût des factures et l'empreinte carbone de l'activité du commissariat central de Nivelles dans sa globalité : c'était un rêve et nous ferons tout pour l'atteindre. Dans cette optique, plusieurs mesures sont à l'étude : d'une part la réduction des consommations d'énergie du bâtiment, notamment en installant un éclairage intelligent, en passant aux lampes Led et en achetant des appareils moins énergivores ; et d'autre part, la possibilité d'intégrer des productions d'énergies renouvelables. À l'heure d'écrire ces lignes, un marché est en cours de rédaction et devrait être publié avant l'été.

Il s'exécutera en deux phases. D'abord, par la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits du commissariat de Nivelles et du centre d'entraînement pour un budget de 400.000€. Ensuite, par la pose de panneaux solaires au sol sur une partie de notre terrain, du côté du rond-point du R24.

Nous espérons un début de chantier pour le premier trimestre 2024.

La construction d'une éolienne domestique a été envisagée, mais elle s'avère ne pas être rentable pour notre situation. L'objectif, à terme, est de devenir indépendants au niveau électrique et de préparer les défis futurs en matière de mobilité électrique.

